



1.2 - Rapport sur le système d'information sur le marché du travail au Maroc

Projet
**«ELOISE: Enhance Labour Opportunities to
Improve Social Environment »**
**(Renforcer les Opportunités de Travail
pour Améliorer l'Environnement Social)**
Contrat no. DC-HUM/2009/211-263

Partenaire: ANAPEC - Agence Nationale de promotion de l'emploi et des compétences



A project implemented by ANAPEC,
CEIPIEMONTE, COLLECTIVITE TERRITORIALE
DECENTRALISEE MAIRIE DU PLATEAU, DOLMEN,
ODT, UCSP, UCSS



This project is funded by
the European Union

Sommaire

1.2 - Rapport sur le système d'information sur le marché du travail au Maroc	1
Sommaire	2
Introduction.....	4
1. Inventaire des sources potentielles d'informations sur le marché du travail.....	6
1. Recensements de la population	6
2. Enquêtes par sondage auprès des ménages	6
3. Enquêtes par sondage auprès des entreprises	7
1. Evaluation du dispositif statistique sur le marché du travail	11
1. Organisation et coordination du système	11
2. Prépondérance de l'approche offre de travail	12
3. Les données sur la demande de travail restent très limitées.....	13
4. Une vision du marché du travail peu dynamique	13
5. Une vision simpliste de l'adéquation formation-emploi.....	15
6. Un champ d'observation limité	15
8. Faible appréhension de la dimension sectorielle.....	17
9. Faible appréhension de l'informel.....	17
10. Faible appréhension de la dimension revenus et coûts du travail.....	18
11. Peu d'information sur les politiques publiques.....	18
12. Faible exploitation des données produites	18
3. Perspectives d'amélioration du dispositif statistique sur le marché du travail	20
1. Constitution de bases de données sur l'emploi et le chômage	20
2. Amélioration des enquêtes existantes	20
3. Impulsion de nouvelles enquêtes.....	20
4. Appariement des fichiers de données individuelles.....	21
5. Organisation et institutionnalisation de l'accès aux données.....	22
6. Renforcement des capacités d'observation et d'analyse.....	22

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES SOURCES DE DONNEES.....	24
Fiche technique n° 1 : Recensement général de la population et de l’habitat (RGPH)	24
Fiche technique n° 2 : Enquête nationale sur l'emploi.....	28
Fiche technique n° 3 : Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages	31
Fiche technique n° 4 : Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages...	35
Fiche technique n° 5 : Enquête nationale sur la famille.....	40
Fiche technique n° 6 : Enquête sur les industries de transformation	41
Fiche technique n° 8 : Enquêtes de Cheminement Professionnel des Lauréats de la Formation Professionnelle	48
Fiche technique n°9 : Les enquêtes sur l’informel	50
Fiche technique n° 10 : Fichiers de déclarations des salaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.....	52
Fiche technique n° 11 : Fichiers de l’ANAPEC.....	54
- ANNEXE 2 : CONCEPTS ET DEFINITION DES INDICATEURS.....	56
I. Macroeconomie	56
II. Démographie	61
III- Scolarisation	64
IV- Activité	65
V- Emploi	67
VI- Inactivité et Chômage	77
VII – Politique de l’emploi	84
Références.....	87

Introduction

Dans un contexte où l'économie nationale est marquée par le renforcement de l'ouverture et de la stratégie d'intégration à des espaces économiques, notamment à l'Union Européenne dans le cadre du statut avancé, le marché du travail évolue vers de nouveaux modes de fonctionnement, la réalité devient plus complexe et les acteurs économiques plus hétérogènes. A cet égard, les besoins à satisfaire en matière d'information sur le marché du travail changent de nature et deviennent plus urgents et plus pointus. Les utilisateurs de cette information sont plus diversifiés et plus exigeants que par le passé. Ils comprennent aussi bien les décideurs politiques, les services publics, les acteurs économiques et sociaux, en particulier, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les investisseurs nationaux et étrangers, les chercheurs d'emploi, etc.

A travers le monde, on relève un très fort développement de la fonction d'observation et d'analyse du marché du travail. La création des observatoires et des centres d'études spécialisés sur l'emploi et la formation étant justifiée par la nécessité de disposer d'un outil fondamental d'aide à la décision dans la régulation de l'offre et de la demande du travail et la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'emploi. Outre les pays de l'Europe, qui disposent de plusieurs structures d'observation et d'analyse du marché du travail, les pays de la région Nord Afrique, notamment le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, ont créé des Observatoires de l'emploi et de la formation, placés auprès des départements ministériels et des organismes publics, et jouent le rôle d'interface entre les producteurs et les utilisateurs de l'information sur le marché du travail.

Au Maroc, l'observation du marché du travail a été focalisée essentiellement sur les données de stocks de l'activité, de l'emploi et du chômage, en s'appuyant sur des estimations établies sur la base d'enquêtes par sondage auprès des ménages et des entreprises ou encore sur la base de sources administratives. En complément à cette approche de stock, des travaux statistiques, relatives notamment aux fichiers de données individuelles (micro données), sont en cours de développement pour fournir des indicateurs de flux de main-d'œuvre et de transitions entre les différentes situations de l'activité, de l'emploi et du chômage. Par ailleurs, face à la nécessité d'adapter les profils des lauréats des systèmes d'éducation et de formation aux besoins en compétences, présents et futures, du marché du travail, un programme d'études prospectives est en cours de réalisation pour prospecter et anticiper la demande de travail auprès des entreprises et les besoins en formations appropriées.

Le présent rapport traite du système d'information sur le marché du travail au Maroc, en l'abordant sous trois questionnements majeurs :

- quels supports de collecte et de production de données statistiques sur le marché du travail existent au Maroc ?
- quelles sont les principales lacunes et faiblesses du dispositif actuel d'information sur le marché du travail ?
- quels travaux statistiques de fond à impulser pour le développement du dispositif actuel ?

Le présent rapport est articulé en trois chapitres :

- le premier chapitre présente un inventaire des sources potentielles de données sur le marché du travail ;
- le deuxième chapitre établit une évaluation globale du système d'information sur le marché du travail ;

- le troisième chapitre propose une série d'actions susceptibles d'être mises en œuvre pour améliorer et consolider le système d'information sur le marché du travail.

Pour compléter ce rapport, deux annexes sont jointes :

- le premier présent pour chacune des sources d'information sur le marché du travail au Maroc, une fiche technique explicitant l'organisme producteur, les objectifs, la méthodologie, les caractéristiques techniques, l'échantillonnage, l'exploitation et la diffusion des données, les principaux résultats ;
- le second présente les différents indicateurs du marché du travail selon les thèmes retenus en essayant, tant que possible, de préciser la définition de chaque indicateur, son utilisation, les déclinaisons possibles, sa méthode de calcul, les informations élémentaires et la source ou l'organisme producteur de ces informations.

1. Inventaire des sources potentielles d'informations sur le marché du travail

Diverses méthodes d'élaboration des statistiques ont été établies, exclusivement par des initiatives des départements ministériels centralisés, chacun selon ses attributions et ses priorités, pour produire directement ou indirectement des données statistiques sur le marché du travail.

Le dispositif statistique sur le marché du travail¹ repose principalement sur l'exploitation des sources statistiques périodiques suivantes :

- les recensements de la population et de l'habitat ;
- les enquêtes auprès des ménages ;
- les enquêtes auprès des entreprises ;
- le dispositif de la formation professionnelle;
- l'approche des micros données (individuelles), fichiers administratifs ou bases de données des organismes.

1. Recensements de la population

Il s'agit principalement du recensement de la population et de l'habitat (RGPH) qui permet de saisir l'évolution des structures de l'offre de travail nationale et régionale en croisant les principales variables étudiées (type d'activité, profession, situation dans la profession, branche d'activité économique, etc.), et en les associant à d'autres caractéristiques démographiques et socioculturelles. Cette opération exhaustive permet tous les ciblage possibles et l'obtention de données socio-économiques et démographiques très précises à des niveaux fins. Cependant, les résultats issus des RGPH ne concernent pas toutes les catégories de l'emploi, ne s'intéressent pas aux sorties de l'emploi et à d'autres aspects du marché du travail : formation et disparité des salaires, conditions du travail, formes particulières du travail, modalités de mobilisation et d'acquisition des entreprises de la force du travail, mobilité professionnelle, liaison formation emploi, modalités d'insertion des jeunes, emploi informel, données qualitatives relatives aux attitudes, motivations et comportements de la main d'œuvre, etc. Ils ont également un caractère instantané puisqu'ils sont disponibles dans une approche de stock, ce qui ne permet pas d'avoir une vue dynamique du problème de l'emploi.

2. Enquêtes par sondage auprès des ménages

Pratiquement quatre types d'opérations se réalisent auprès des ménages et permettent de fournir des données sur l'emploi au Maroc. Il s'agit de l'enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages qui aborde l'emploi en tant que source de revenus ayant une influence certaine sur les niveaux de vie des ménages. L'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages quant à elle s'effectue auprès d'un échantillon plus important que celui de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages ce qui permet vraisemblablement de fournir des données provinciales et préfectorales sur l'emploi. L'exploitation de l'enquête nationale sur la famille permet de tirer indirectement certaines informations sur l'emploi. Enfin, l'enquête nationale sur l'emploi conçue pour assurer le suivi trimestriel et annuel des changements démographiques et socioculturels des différentes composantes de la population. Elle est considérée comme la principale source de données récentes, désagrégées et de bonne qualité sur le marché du travail. Les objectifs fixés pour cette enquête sont essentiellement

¹ Appelé aussi système d'information sur le marché du travail

la détermination du niveau et des caractéristiques démographiques et culturelles de la population active et de ses principales composantes (emploi et chômage), la connaissance des structures socioprofessionnelles de l'activité et de l'emploi (profession, statut professionnel, secteur d'emploi, branche d'activité économique, ...), et l'étude des principales caractéristiques du chômage et du sous-emploi. Par ailleurs, l'enquête sur l'emploi sert également de support pour recueillir les données de base permettant de saisir les caractéristiques démographiques de base de la population marocaine, et de suivre l'accès de la population aux services sociaux de base (eau, électricité, logement et éducation).

Le territoire couvert par l'enquête nationale sur l'emploi est le territoire national tel qu'il a été défini dans le cadre du Recensement général de la population et de l'habitat de 2004. La population couverte est l'ensemble des personnes résidentes sur le territoire national. Le plan d'échantillonnage s'inscrit dans le cadre de l'"échantillon-maître" actualisé, suite à la réalisation du Recensement général de la population et de l'habitat de 2004. Le schéma d'échantillonnage suivi obéit aux principes d'un sondage dans l'espace et dans le temps. La taille de l'échantillon annuel est de 61.060 ménages (dont 21.720 ménages ruraux) représentatif des différents groupes socio-économiques et régions du pays, soit un échantillon d'environ 15.265 ménages par trimestre et de 5.088 par mois. Le choix d'une telle taille de l'échantillon est essentiellement dicté par les besoins de fournir des indicateurs trimestriels de base sur l'activité, l'emploi et le chômage, d'estimer annuellement les principaux indicateurs régionaux sur l'activité, l'emploi et le chômage avec une marge d'erreur acceptable, et de toute caractéristique rare relative à la population active égale ou supérieure à 1% avec une marge d'erreur acceptable.

3. Enquêtes par sondage auprès des entreprises

Les enquêtes auprès des entreprises permettent de donner des informations précises sur l'emploi dans le secteur organisé de l'économie. L'enquête menée par le Ministère de l'Industrie constitue l'opération la plus importante, de par sa régularité et la diversité d'informations produites.

L'enquête annuelle sur les industries de transformation réalisée annuellement depuis 1976 par le Département du Commerce et de l'Industrie se donne pour principaux objectifs de recueillir de manière régulière l'information sur le secteur des industries de transformation, d'appréhender les performances économiques des entreprises industrielles, de suivre d'une manière cohérente et permanente l'évolution des principales grandeurs du secteur industriel à travers le temps et enfin de cerner les perspectives de croissance du secteur. L'enquête couvre l'ensemble du territoire marocain et toutes les unités industrielles formellement identifiées sur la base de fichiers officiels. Les variables prises en compte concernent, au-delà de celles relatives à l'identification de l'entreprise, les principales grandeurs économiques, des variables liées à l'emploi permanent et saisonnier et aux frais. Afin de toucher de manière fine les aspects territoriaux, l'information est depuis quelques années récoltée au niveau communal. Une partie du questionnaire est renouvelable chaque année, et porte sur des thèmes ou des questions qui sont insérées d'une manière périodique ou conjoncturelle selon les besoins du Ministère ou d'autres partenaires.

D'autres enquêtes sont réalisées par la Direction de la Statistique, elles portent sur les secteurs d'activités suivants: l'industrie, l'énergie et les mines, le bâtiment et travaux publics, le commerce et les services marchands non financiers. Leur objectif principal est de recueillir des informations détaillées à même de permettre une meilleure connaissance de la situation structurelle des entreprises, et de permettre de dégager par sous-branche un ensemble de caractéristiques dont notamment la production, la consommation, les investissements, les sources de financement et l'emploi. Ces enquêtes servent aussi de base pour les travaux de mise en place du nouveau système

de comptabilité nationale (SCN 1993) et du changement de la base des comptes nationaux. Ces enquêtes sont irrégulières et trop espacées dans le temps. Elles datent de 1969, 1975, 1983 et 1999-2000 avec un échantillon de 6000 entreprises pour la dernière. Elles excluent de leur champ les entreprises du secteur non organisé. Du point de vue emploi, conditions de travail, ou besoins des entreprises en compétences, ces enquêtes restent d'un apport limité, ces questions ne figurant pas parmi les objectifs qui leur sont assignés. Néanmoins, elles peuvent être utiles pour étudier des questions comme la démographie des entreprises, les liens entre emploi et structures des entreprises, les spécificités sectorielles, sans parler des analyses descriptives plus simples sur le volume de l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle et sur la ventilation de la masse salariale.

L'enquête BTP, commerce et services, réalisée par la Direction de la Statistique, est devenue annuelle depuis 2004. Elle permet d'appréhender l'effectif total des permanents par sexe et par secteur, d'une part, et, d'autre part, le volume de l'emploi non permanent en termes de nombre de jours travaillés. Elle donne aussi des indications globales sur la masse salariale selon l'effectif, les catégories socioprofessionnelles et les secteurs.

Les enquêtes de conjoncture réalisées par la Direction de la Statistique et qui existent depuis 1968. Après avoir concerné uniquement le secteur des BTP, elles se sont élargies depuis 1998 à l'ensemble des industries. Concernant l'emploi, ces enquêtes ne permettent de saisir que la variation du stock de l'emploi en termes de tendances constatée et prévue par trimestre.

Les enquêtes d'Evaluation du climat d'investissement, dont le principal but de l'étude est d'apprécier, au plan microéconomique, l'environnement dans lequel évoluent les entreprises marocaines, d'appréhender son effet sur la performance des entreprises, et d'identifier les mesures nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité. Les résultats de ces enquêtes permettent de donner une image du tissu industriel marocain au moment de l'enquête mais aussi en comparaison avec d'autres périodes. Il y a lieu de souligner que ces enquêtes ne portent que sur une petite partie du tissu économique et laissent de côté les entreprises du secteur informel ainsi que les relations entre les secteurs formel et informel. Par ailleurs, elles excluent les petites entreprises de moins de 10 personnes, lesquelles constituent une part importante de l'ensemble des entreprises.

1) Dispositif d'information sur la formation professionnelle

Pour accompagner le développement tant quantitatif que qualitatif du système de formation professionnelle, le Département de la Formation Professionnelle a mis en place un dispositif de planification comportant des études de planification régionale et des études de planification sectorielle. Les premières à dominante territoriale et quantitative ont pour objet l'identification et la quantification des besoins de formation pour chaque emploi-type au niveau de chaque province. Les secondes visant la quantification de ces emplois-type en termes de profil requis pour leur exercice et par conséquent la définition des objectifs de formation. Depuis 1983, sept études régionales ont été réalisées couvrant tout le territoire national ainsi que 16 études sectorielles couvrant la quasi-totalité des secteurs économiques et quelques domaines jugés importants pour l'économie.

Parallèlement, une étude de suivi de l'insertion des lauréats de la formation professionnelle dans la vie active est réalisée annuellement par le Département de la Formation Professionnelle depuis 1985. Cet instrument sert à saisir, sur le court terme, le degré d'adaptation de la formation aux besoins du système productif à travers la détermination du niveau d'insertion professionnelle des lauréats neuf mois après leur sortie et des caractéristiques des emplois occupés et les raisons du chômage.

En complément des études de suivi, des études de cheminement professionnel sont menées pour recueillir des informations détaillées sur une promotion donnée durant les quatre années qui suivent l'obtention du diplôme (les mêmes variables que l'enquête de suivi).

2) Les sources administratives

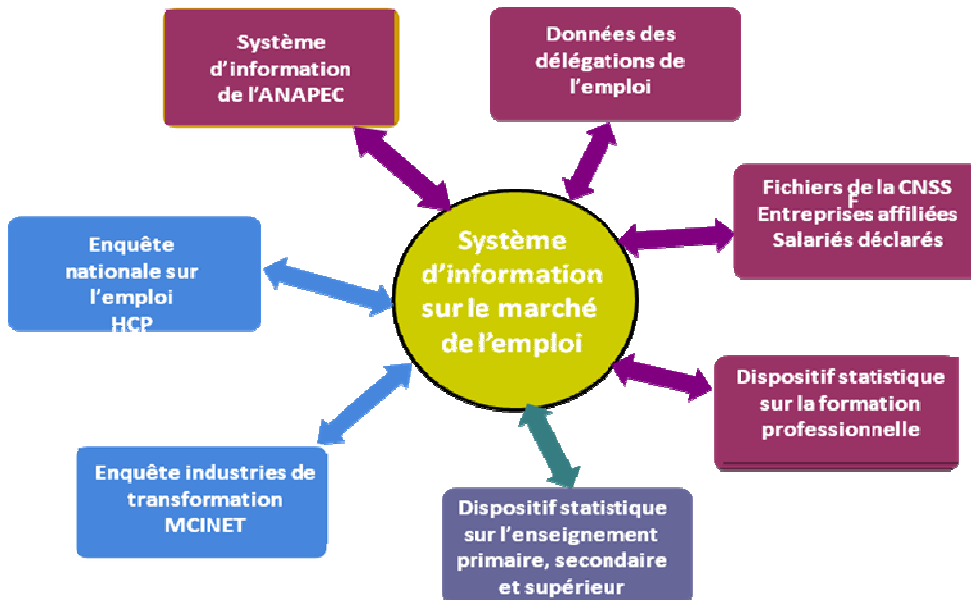
Au-delà des enquêtes auprès des ménages et de celles auprès des entreprises, d'autres informations peuvent être extraites des sources administratives. En effet, l'exploitation des fichiers et des bases de données disponibles dans les départements ministériels et les organismes sous tutelle permet de fournir directement ou indirectement des données élémentaires sur le marché du travail.

- i. **ANAPEC** (Sous tutelle du Ministère de l'Emploi) : l'exploitation des bases de données individuelles de l'ANAPEC permet de fournir des informations pertinentes sur les demandeurs d'emploi (caractéristiques sociodémographiques, type et date de diplôme, emploi recherché, etc.) et sur les employeurs et les offres d'emploi (caractéristiques socioprofessionnelles des entreprises, type de contrat, domaines et catégories d'emploi, formation et expérience exigées, etc.). Sont fournies également des statistiques relatives aux bénéficiaires des différents programmes, les résultats des actions dont ils ont bénéficié (formation, insertion, création d'entreprises, etc.).
- ii. **Inspection du travail** (Ministère de l'Emploi) : l'exploitation des fichiers de l'inspection du travail permet de fournir des informations par région et par secteur d'activité économique sur le climat social du marché du travail, notamment les conflits de travail notamment le nombre de grèves, le nombre de journées perdues, le taux de syndicalisation, les fermetures et ouvertures d'entreprises, les extensions et compressions de salariés, etc.
- iii. **Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS** (sous tutelle du Ministère de l'Emploi) : l'exploitation des bases de données individuelles sur les entreprises affiliées, les salariés immatriculés et les déclarations de salaires permet de fournir des informations sur les établissements (par taille d'entreprise, région et secteur d'activité) et sur les salariés déclarés (par âge, tranche de salaire, durée de travail, etc.). Ils permettent aussi de mesurer la part des transferts de la sécurité sociale dans la richesse nationale et les effets sur les revenus des assurés sociaux, ce qui permet de constituer une idée approximative sur l'une des formes de la solidarité sociale.
- iv. **Ministère des Finances (Direction de la Paierie principale)** : l'exploitation des bases de données individuelles sur les fonctionnaires de l'Etat permet de fournir des statistiques concernant les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des fonctionnaires : sexe, âge, date d'embauche, grade, situation administrative, état matrimonial, nombre d'enfants à charge, salaire annuel, etc. A noter que ces statistiques excluent de leur champ l'armée, la gendarmerie royale et la sécurité du territoire.
- v. **Ministère des Finances (Direction des Impôts)** : cette source de données quoique potentiellement très riche et de portée générale n'est pas accessible, et n'a jamais pu être exploitée alors qu'elle peut constituer un outil important de connaissance du marché du travail et de décision en matière de politique d'emploi.
- vi. **Autres départements ministériels** : l'exploitation des fichiers de certains départements ministériels permet indirectement de fournir des indications sur l'emploi et le travail. Ils peuvent être utiles selon certains besoins d'information comme celles du programme de la promotion nationale (journées de travail offertes, effectif annuel des travailleurs mobilisés par nature de travaux, type de chantiers et milieu de résidence) ou encore les statistiques sur les effectifs

employés dans les secteurs du transport, de l'énergie et des mines, de l'enseignement et de la santé (collectées indirectement par la Direction de la Statistique).

Le schéma suivant illustre le dispositif statistique actuel sur le marché du travail :

Dispositif statistique actuel sur le marché de l'emploi Sources potentielles



Source : auteur

1. Evaluation du dispositif statistique sur le marché du travail

Un dispositif statistique fiable et exhaustif sur le travail et l'emploi est indispensable l'analyse du marché du travail et des politiques d'emploi. Plus ce dispositif est développé, plus l'image qu'il fournit de la réalité est utile pour les chercheurs et pour les décideurs politiques. La qualité et la richesse des statistiques sont l'une des clés indispensables pour l'aide à la décision dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'emploi

A l'examen des différentes sources et productions de données statistiques sur l'emploi et le chômage, il ressort que les lacunes en matière de dispositif d'information sur le marché du travail au Maroc sont de différents ordres qu'il convient de distinguer.

1. Organisation et coordination du système

i. Un système dispersé en manque de coordination

Le SIMT marocain se caractérise, de manière générale, par l'absence de véritable organisation systémique homogène et cohérente, au point que l'utilisation de terme de système statistique au sens propre du terme n'est pas tout à fait adéquate. Nous sommes plutôt en présence d'une diversité de producteurs (et de productions), chacun produisant selon des objectifs, des méthodologies et des logiques spécifiques.

Malgré l'existence du Haut commissariat au Plan qui joue un rôle central dans la production de l'information statistique à l'échelle nationale et qui garantit ainsi un minimum de cohérence d'ensemble, ne serait-ce que par son expertise et l'ampleur des données qu'il produit, il n'en demeure pas moins que le résultat final est l'existence de données dispersées, peu homogènes (ou non homogénéisés), et difficilement exploitables dans leur totalité. Ce système d'information est finalement insuffisamment intégré par rapport à la conception d'une vision globale du marché du travail.

Certes qu'il existe aussi un Comité de Coordination des Etudes Statistiques (COCOES), présidé par le Premier ministre chargé de promouvoir et surtout de coordonner les études statistiques. Ce comité est censé être en charge de l'échange intersectoriel des données et de la garantie de la consistance des méthodologies et résultats selon la loi statistique.

Cependant, cet organisme est peu actif (ne se réunit que rarement) et, par conséquent, le système statistique souffre de l'absence d'un véritable réseau permanent et institutionnalisé entre les organismes producteurs d'informations et les acteurs clés du marché du travail travaillant sur la coordination entre ces différents partenaires².

ii. Des outils non harmonisés

La coordination passe essentiellement par l'utilisation d'un certain nombre d'outils communs : concepts, définitions, nomenclatures, répertoires. Or le système actuel souffre de l'existence d'outils non harmonisés, voire parfois non harmonisables. De même, le changement de définitions et concepts d'une opération de collecte à une autre (recensement ou enquête) pose, en l'absence de la

² Il faut noter, néanmoins, qu'il est prévu la promulgation d'une nouvelle loi statistique et de décrets concernant la création d'un Conseil national d'information statistique (CNIS) et la mise en place d'un identifiant unique des entreprises, la mise à jour du répertoire des entreprises.

rétropolation des séries, le problème de la comparabilité des résultats obtenus et empêche l'établissement de séries statistiques longues. Ce problème se pose aussi bien entre producteurs d'information séparés qu'entre productions d'une même instance, voire pour une même enquête dans ses différentes versions. Par exemple, les nomenclatures utilisées pour les enquêtes sur l'industrie, par la CNSS et par le Haut commissariat au plan ou encore par le département de la formation professionnelle ne sont pas homogènes. Un autre type d'exemple est offert par l'enquête annuelle de l'emploi qui a connu des changements assez fréquents du concept de sous-emploi, ce qui rend difficile les comparaisons inter temporelles.

2. Prépondérance de l'approche offre de travail

i. Prépondérance des données sur l'offre de travail

Les enquêtes auprès des ménages sont largement développées comparativement aux enquêtes auprès des entreprises. Ainsi, l'enquête annuelle sur l'emploi, principale source régulière sur le marché, est réalisée auprès des ménages et se focalise sur l'offre de travail. Ce faisant, elle ne permet pas d'appréhender la demande du travail, ce qui rend difficile l'analyse du marché du travail dans ses différentes composantes et selon ses différents déterminants et ses dynamiques sectorielles.

Le Recensement de la population et de l'habitat est la source unique qui autorise de construire une maquette ou matrice « complète » des emplois occupés selon la nomenclature détaillée des professions (CITP-88). La comparaison entre les résultats des différents recensements peut aider à fournir une idée sur l'évolution des professions au Maroc.

Le RGPH permet de saisir l'évolution des structures de l'offre de travail nationale et régionale en croisant les principales variables étudiées (type d'activité, profession, situation dans la profession, branche d'activité économique, etc.), et en les associant à d'autres caractéristiques démographiques et socioculturelles. Cette opération exhaustive permet de nombreux ciblage possibles et l'obtention de données socio-économiques et démographiques précises à des niveaux fins.

ii. Des données sur l'offre qui restent cependant partielles

Le fait d'avoir souligné la prépondérance de l'offre ne signifie nullement que cette dimension du marché du travail est correctement appréhendée. L'observation de l'offre de travail n'est pas suffisamment fine pour distinguer des catégories importantes au sein de cette offre : travail temporaire, travail saisonnier, indépendants... Non que ces catégories soient entièrement absentes de certaines enquêtes, en particulier l'enquête annuelle sur l'emploi, mais c'est surtout l'absence d'information suffisante sur les conditions spécifiques à ces différentes catégories qui est déplorable, soit par absence de variables liées à ces conditions, soit par l'impossibilité d'isoler ces catégories pour des raisons d'échantillonnage

Par ailleurs, les données sur l'offre sont surtout axées sur la dimension individuelle, et peu d'informations existent (dans l'enquête emploi) ou sont exploitées (enquêtes de niveau de vie des ménages) sur la dimension ménage, alors que le Maroc se caractérise toujours par un rôle important joué par la famille.

L'analyse de l'offre de travail souffre aussi de la difficulté d'avoir des données sur le rendement interne et externe de l'éducation. De manière générale, les enquêtes auprès des ménages, y compris

l'enquête emploi, ne concernent pas toutes les catégories de l'emploi, ne s'intéressent pas aux sorties de l'emploi et à des aspects importants du marché du travail : formation et disparités des salaires, conditions du travail, modalités de mobilisation et d'acquisition des entreprises de la force du travail, mobilité professionnelle, liaison formation emploi, modalités d'insertion des jeunes, emploi informel, données qualitatives relatives aux attitudes, motivations et comportements de la main d'œuvre, etc. Ils ont également un caractère instantané puisqu'ils sont disponibles dans une approche de stock, ce qui ne permet pas d'avoir une vue dynamique du problème de l'emploi.

3. Les données sur la demande de travail restent très limitées

Les données sur la demande de travail peuvent être obtenues essentiellement par le biais d'enquêtes auprès des entreprises. Or, les enquêtes auprès des entreprises disponibles au Maroc s'intéressent peu aux questions d'emploi et de formation. L'emploi y est le plus souvent appréhendé dans des dimensions relativement limitées : effectifs permanents et saisonniers, nombre de jours travaillés, masse salariale, catégories socioprofessionnelles.

Ces enquêtes peuvent être utiles pour étudier des questions comme la démographie des entreprises, les liens entre emploi et structures des entreprises, les spécificités sectorielles, sans parler des analyses descriptives plus simples sur le volume de l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle et sur la ventilation de la masse salariale.

Cependant, elles restent d'un apport limité du point de vue emploi, conditions de travail, ou besoins des entreprises en compétences, ces questions ne figurant pas parmi les objectifs qui leur sont assignés. Pour ne prendre que l'exemple de l'enquête annuelle sur les industries de transformation (qui est en fait un recensement sur les entreprises industrielles formelles employant plus de dix salariés), il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour saisir des dimensions importantes de la demande de travail des entreprises, mais qui n'est pas suffisamment exploitée. Ainsi, cette enquête ne renseigne pas sur le niveau d'éducation des personnes employées, ne renseigne pas sur la mobilité des effectifs, et couvre uniquement le secteur formel.

Les données fournies par les opérations de collecte de données auprès des entreprises ne permettent pas une exploration approfondie des flux de main d'œuvre et des mécanismes de régulation du marché du travail. Cependant, il est possible, à partir de l'enquête régulière du Ministère de l'Industrie, de calculer des statistiques sur la rotation des emplois par taille de l'établissement et par secteur d'activité en s'informant sur les effectifs occupés à la fin de la période de référence qui ne l'étaient pas au début.

D'un autre côté, le marché du travail rural reste mal appréhendé. Le Recensement général sur l'agriculture offre un outil quelque peu limité dans la mesure où les questions liées aux conditions de travail, aux revenus et autres conditions de vie des exploitants et leurs familles sont peu prises en compte. Par ailleurs, le recensement est effectué selon des périodes trop espacées et non régulières, ce qui ne permet pas d'observer correctement l'évolution des différentes variables considérées.

4. Une vision du marché du travail peu dynamique

Les différentes enquêtes et sources d'information sur le marché du travail offrent une vision statique du fonctionnement d'un tel marché, et se caractérisent par la quasi-absence d'information sur les flux, les transitions et les parcours entre les différents états et situations au sein du marché du travail ou à ses frontières.

La vision du marché du travail qui prédomine est essentiellement statique. Les différentes sources de données statistiques disponibles sur le marché du travail ne donnent qu'un instantané d'un système dynamique pourtant en constante évolution. En effet, les données statistiques produites dans le cadre des recensements et des enquêtes existantes rendent compte de la réalité de l'emploi et du marché du travail d'une manière partielle et à un moment donné du temps. De manière générale, les enquêtes auprès des ménages disponibles, y compris l'enquête emploi, ne prévoient pas des questions rétrospectives concernant la situation au regard du marché du travail à une date antérieure.

Or, pour compléter l'analyse classique fondée sur la variation de stocks de la population active, il est nécessaire d'adopter une approche qui raisonne sur les flux d'entrée et de sortie du marché du travail et ce afin de mieux connaître les facteurs qui déterminent les variations nettes d'emploi. La prise en compte de cette dimension est importante dans la mesure où elle permettrait aux pouvoirs publics de décider plus aisément si une politique convient ou non et d'en évaluer, éventuellement, l'efficacité dans le temps.

L'une des principales limites du dispositif statistique actuel réside donc dans l'absence de données longitudinales. De ce fait, l'une des dimensions essentielles des relations de travail, à savoir leurs dynamiques temporelles, se trouve hors champ d'analyse. Soulignons néanmoins l'existence de quelques possibilités d'exploiter des données longitudinales.

La prédominance du caractère instantané des données réduit les angles d'observation et ne permet qu'une analyse statique du marché du travail en :

- l'absence de données et d'enquêtes conçues pour suivre le comportement et le vécu des individus ou des ménages sur une période plus ou moins longue (les enquêtes par cohorte ou les enquêtes par panel) ;
- l'absence de données (de flux) sur la transition entre les différentes situations du marché du travail : formation, emploi, chômage, inactivité ;
- l'absence d'information sur la transition d'un emploi à un autre (job shopping) ;
- l'absence d'information sur les liens entre le secteur formel et informel.

Les décideurs et les professionnels accordent de plus en plus d'intérêt aux aspects dynamiques du marché du travail dont la compréhension et l'analyse, notamment des modifications du marché du travail auxquelles s'affrontent les politiques publiques, sont de grande importance pour la formulation des mesures appropriées. Face à ces nouveaux besoins, et grâce aux avancées techniques des outils d'observation, naissent les panels et les analyses de parcours.

En effet, l'utilisation de données longitudinales recueillies au moyen des enquêtes de panel ouvrira de nouvelles perspectives à l'évaluation des politiques d'emploi. Jusqu'alors, existaient essentiellement des travaux de suivi fondés sur l'exploitation annuelle des données administratives qui décrivaient les publics tandis que des analyses transversales non systématiques permettaient de rapprocher les différents profils des bénéficiaires de leurs situations professionnelles observées à un moment donné. Les données de panel permettent non seulement d'observer les situations professionnelles retrouvées par les bénéficiaires de mesures, mais aussi de connaître les étapes de leurs parcours.

5. Une vision simpliste de l'adéquation formation-emploi

Le marché du travail est nécessairement marqué par l'interaction entre le monde de l'éducation-formation et le monde du travail, aussi bien en termes de première insertion (lien entre formation initiale et marché du travail), qu'en termes d'employabilité et de mobilité professionnelle (lien entre expérience, compétence, formation continue et maintien de l'emploi, mobilité professionnelle, niveau des salaires, responsabilité...). Ces relations sont très complexes et leur appréhension nécessite de mobiliser d'importantes données quantitatives et qualitatives que le système d'information statistique actuel ne permet pas de saisir. Ceci s'explique par les faits suivants :

- si le système de formation initiale est assez bien observé, celui de la formation continue et de la formation des adultes est quasi-absent, ce qui dénote le peu d'intérêt aux formes de la formation professionnelle autres que la formation initiale (formation en cours d'emploi, formation des adultes...);
- si un système de suivi des lauréats de la formation professionnelle existe, quoique rudimentaire, on déplore l'absence d'un dispositif de suivi d'insertion des diplômés du système de l'enseignement, en particulier les lauréats des universités, des écoles d'ingénieurs et instituts supérieurs;
- les données sur le rendement interne et externe du système d'éducation sont peu disponibles;
- les données sur les besoins quantitatifs et qualitatifs des entreprises en compétences ne sont produites qu'occasionnellement et sur la base de méthodologies qui sont loin d'être irréprochables. Par ailleurs, ces deux dimensions – quantitative et qualitative – ne sont pas clairement distinguées lors même qu'elles posent des problèmes et des défis différents;
- les nomenclatures des filières de formation qui sont souvent utilisées par les producteurs de formation révèlent une vision trop simple de la relation entre formation et emploi, une relation réduite souvent à une simple adéquation bijective (ou presque) entre la nomenclature des filières et la nomenclature des emplois.

6. Un champ d'observation limité

Le champ d'observation des enquêtes disponibles reste partiel et limité. Les relations de travail qui concernent le travail non qualifié et le segment informel restent peu observées. Ainsi, dans l'enquête annuelle sur l'emploi, nombre de variables importantes pour l'analyse du marché du travail, sa dynamique et ses effets sur les conditions de vie des populations, sont absentes du questionnaire. Il s'agit notamment de la relation entre l'éducation-formation et l'emploi, les conditions d'insertion dans le monde du travail, les trajectoires salariales et professionnelles et leurs disparités, les conditions de travail, la mobilisation par les entreprises de la force de travail, etc.

Par ailleurs, on note que les données recueillies sont principalement d'ordre quantitatif et peu ouvertes au qualitatif (motivations, attitudes, satisfaction, perceptions, etc.).

7. Faible appréhension du local

Le système statistique actuel se caractérise par une faible emprise sur la dimension locale et ne permet donc pas d'outiller correctement les politiques d'emploi (et autres) territoriales ou décentralisées. Deux niveaux d'analyse distincts sont à souligner à cet égard : la désagrégation des données au niveau local et la connaissance des marchés de travail ou bassins d'emploi locaux.

i. Un niveau de désagrégation pas suffisamment fin

Les différentes enquêtes auprès des ménages, y compris l'enquête annuelle sur l'emploi, sont, sur le plan des résultats exploitables, d'une couverture géographique limitée, ce qui ne permet guère de mesurer et de suivre la dimension locale de l'emploi. La plupart des variables saisies lors de ces enquêtes ne peuvent être restitués à des niveaux géographiques assez fins pour des raisons de représentativité. Ainsi, il n'est pas possible d'avoir des taux de chômage (c'est valable pour les autres indicateurs) par province, encore moins par commune (urbaine ou rurale).

Cette faiblesse revient au fait que la taille de l'échantillon de ces différentes enquêtes ne permet pas de restituer des données à des niveaux suffisamment détaillés sur le plan territorial.

Des exceptions peuvent néanmoins être soulignées et exploitées. En effet, le Recensement de la population (RGPH) constitue une source d'information sur l'emploi couvrant de manière décentralisée l'ensemble du territoire national. En ce sens, le RGPH est utile pour mesurer un certain nombre de variables (et leur combinaison) sur le plan local, y compris sur le lien entre qualifications et emplois ou professions (voir supra). Cependant, un certain nombre de limites empêchent une exploitation optimale de l'opportunité rare qu'il constitue. Les variables et données sur l'activité et l'emploi restent limitées dans leur pouvoir informatif et sont, par ailleurs, difficilement raccordables à celles de l'Enquête nationale de l'emploi. Les questions relatives à la scolarité et au travail ne permettent pas d'identifier les enfants qui sont en même temps aux études et au travail, ceux qui sont aux études seulement et ceux qui sont au travail seulement. Par ailleurs, les recensements sont réalisés tous les dix ans, ce qui limite les possibilités de leur utilisation, dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques, à des échelles territoriales fines. Ainsi, le RGPH ne permet pas de renseigner de manière pertinente et régulièrement suivie sur la mobilité des populations. Le module sur la migration internationale ne donne pas de résultats probants et ne permet pas de traiter de manière fiable et pertinente les questions liées à la migration. En effet, mesurer une telle dimension importante uniquement tous les dix ans ne peut pas fournir les outils de connaissance de la mobilité qui pourraient être utiles pour la décision publique, comme par exemple pour le ciblage géographique. L'expérience des recensements dans d'autres pays, comme la France, montre qu'il est possible de réaliser des recensements annuels à des échelles géographiques infranationales limitées et tournantes, avec des coûts étalés dans le temps et plus facilement programmables que dans le cas des recensements censitaires, tout en donnant aux pouvoirs publics centraux et locaux les moyens de disposer d'informations plus rapidement actualisées facilitant ainsi la prise de décision.

Les fichiers administratifs sont généralement, eux aussi, constitués aux niveaux territoriaux les plus fins et, en ce sens, peuvent être restitués à ces mêmes niveaux de détail. Ainsi, les fichiers administratifs de la CNSS ou de l'inspection du travail s'approprient théoriquement à des études de suivi tant géographique que longitudinal moyennant une exploitation particulière. Par exemple, l'appariement des informations relatives aux salariés en combinant les fichiers de la CNSS à différents moments et en utilisant un identifiant commun, permet d'en extraire des statistiques sur les flux de main d'œuvre. L'avantage de cette approche est qu'elle permet une couverture complète qui facilite l'analyse de sous groupes de la population d'étude. Elle est aussi moins coûteuse que n'importe quelle autre opération de collecte de l'information sur le terrain. De plus, le fait que les informations utilisées ne sont pas purement déclaratives sur base de simples entretiens directs minimise les erreurs d'observation et de mesure. Cependant, l'exploitation de ce type de données est très peu fréquente et sa portée analytique de cette approche se trouve limitée. Ainsi, les fichiers de la CNSS ne saisissent pas les diplômés et les qualifications, ce qui ne permet pas d'appréhender au mieux le marché du travail, son fonctionnement et ses disparités selon ces dimensions.

ii. Une connaissance limitée des marchés de travail locaux

La connaissance du local ne se résume pas en la question du niveau de désagrégation de l'information à obtenir sur la base des enquêtes classiques. Elle concerne aussi la connaissance des marchés de travail locaux et des bassins d'emploi. Ceci présuppose de mener des enquêtes et d'élaborer des dispositifs d'information autres que ceux dont il a été question jusque-là et qui sont généralement absents³. La connaissance du marché de travail local est intimement liée aux potentialités sociodémographiques et économiques locales, auxquelles s'ajoutent les dynamiques des acteurs locaux, publics et privés, y compris la société civile.

La dimension locale et régionale, au sens économique et non pas administratif du terme, est de plus en plus importante dans le fonctionnement du marché et, par conséquent, dans la conception et mise en œuvre des politiques publiques. La quasi-absence de cette dimension dans le système statistique sur le marché du travail est l'une des principales raisons qui expliquent la faible mobilisation des instances locales sur le plan de la politique d'emploi.

8. Faible appréhension de la dimension sectorielle

Une autre faiblesse du système statistique étudié ici réside dans son appréhension limitée de la dimension sectorielle. Celle-ci n'est pas suffisamment détaillée ou fine pour étudier et/ou projeter les relations entre activités économiques et besoins en compétences tant quantitatifs que qualitatifs, ou encore la mobilité intra et inter sectorielles.

Cependant, les politiques d'emploi doivent en partie être fondées sur une analyse du système productif, de ses potentialités, de sa dynamique, du contenu en emploi de ses différentes composantes. Par ailleurs, la relation entre activité économique et emploi doit être envisagée aussi en termes de qualité d'emploi. Une connaissance fine du tissu productif et de ses liens avec le marché du travail et avec l'offre du système d'éducation-formation s'impose donc pour toute politique d'emploi qui se veut efficace et efficiente et qui veut contribuer au développement économique et social du pays.

9. Faible appréhension de l'informel

Les Enquêtes sur l'informel, notamment les ENSINA montrent la place qu'occupe ce secteur dans la société et l'économie marocaine, en matière de production, de création de revenus, de promotion d'emplois, de lutte contre le chômage et, en définitive, d'intégration sociale de larges franges de la population. Les enjeux sont réels en termes de développement humain et de politiques publiques. Ces enquêtes sont fort utiles pour appréhender les caractéristiques et le fonctionnement d'une partie importante de l'économie et de l'emploi du pays. Elles permettent notamment de mesurer, quoique partiellement, les conditions du travail, les différentes dimensions de précarité et de vulnérabilité dans le secteur (suremploi, niveaux de revenus, ...). Elles souffrent néanmoins d'un certain nombre de limites dont les plus importantes sont :

- l'enquête n'est pas suffisamment régulière pour appréhender de manière suivie l'évolution du secteur et de sa dynamique ;

³ Notons néanmoins quelques études menées par la Direction de l'Aménagement du Territoire sur les Bassins d'emploi ou encore sur les systèmes productifs locaux.

- le peu de questions sur les liens entre niveau de qualification, emploi informel et autres variables appréhendées et encore moins sur la formation au sein même de ce secteur ;
- l'absence de données sur les relations entre le secteur informel et le secteur formel,
- la pauvreté des données sur les revenus dans le secteur.

10. Faible appréhension de la dimension revenus et coûts du travail

Le système d'information statistique se caractérise aussi par de grandes faiblesses sur le plan de l'information sur les revenus et notamment les revenus du travail. Ainsi, pour l'enquête annuelle sur l'emploi, les données sur les salaires, quoique faisant partie du questionnaire, ne sont jamais publiées. La raison avancée est que les informations recueillies sur une simple base déclarative sont peu fiables et ne méritent donc pas d'être communiquées ou exploitées.

Les enquêtes de niveau de vie et de dépenses de consommation permettent un certain éclairage en la matière, même si ces enquêtes se focalisent plus sur les dépenses que sur les revenus. Il existe néanmoins des méthodes pour approcher les revenus par le biais des dépenses. De plus, puisque ces enquêtes intègrent aussi des données sur les diplômes-qualification et sur l'emploi et les catégories socioprofessionnelles, il devient possible de réaliser des analyses intéressantes sur les liens entre revenus et emploi en fonction de ces différentes variables. Ce type d'enquête est, par exemple, le seul qui permet aujourd'hui de mesurer l'ampleur de la pauvreté laborieuse ou encore le déclassement.

Néanmoins, ces enquêtes souffrent d'un certain nombre de limites eu égard à leur utilisation en matière d'analyse du marché du travail et en matière d'aide à la décision dans la politique d'emploi. Ainsi, il est difficile d'utiliser conjointement ces sources de données avec l'Enquête nationale sur l'emploi, notamment vu l'hétérogénéité des concepts utilisés. De même, l'irrégularité ou la périodicité éloignée de ces enquêtes ne permettent pas d'approcher de manière suivie les dimensions susmentionnées. Enfin, les échantillons utilisés ne permettent pas une appréhension géographique et territoriale fine des caractéristiques et dimensions en question. Enfin, comme précédemment souligné, ces enquêtes ne permettent pas d'avoir des données de flux.

11. Peu d'information sur les politiques publiques

Le système statistique national souffre enfin d'un autre problème sérieux qui concerne la production et l'accès aux données relatives au suivi des politiques menées pour stimuler l'emploi, notamment les programmes actifs d'emploi qui s'adressent en premier lieu aux jeunes diplômés.

L'absence ou la difficulté d'accès à ces données empêche de faire l'analyse, le suivi et l'évaluation fine de ces politiques. Une conséquence à moyen terme est que cela empêche aussi d'élaborer les ajustements et de tenir compte des erreurs du passé dans la conception de nouvelles générations de mesures de l'emploi.

Ainsi, l'absence d'information sur le parcours des bénéficiaires des différents programmes et mesures ne permet pas d'évaluer l'impact effectif d'un programme, le poids de la dépendance temporelle (effet *hysteresis*), etc.

12. Faible exploitation des données produites

Les données produites par les différentes instances souffrent d'un double problème : celui de la faible exploitation des données disponibles et mises à disposition et l'accès limité et partiel aux données.

i. Faible exploitation des différentes dimensions de l'information

L'information produite, malgré toutes les limites déjà mentionnées, offre d'importantes possibilités d'analyse. Or, même lorsqu'elle est mise à disposition des décideurs, elle reste largement sous-exploitée.

Ainsi, de nombreuses dimensions de l'information sont négligées. C'est le cas notamment des données micro : la tendance est à l'utilisation de données agrégées sous forme de pourcentage et de ratios. Or cette sous-exploitation constitue un véritable gaspillage de l'information produite et des possibilités qu'elle offre. C'est le cas aussi de la dimension ménage dans une économie où la famille joue un rôle important (surtout dans les ENNVM et ENDCM). C'est le cas enfin avec le non appariement entre les fichiers et les possibilités de combinaison et d'analyse que cela aurait permis

ii. Faible dissémination et faible accès aux données

Un autre domaine de critique concerne le type de résultats publiés et l'accès aux données de l'enquête. Ainsi, les résultats publiés sont souvent présentés sous forme de simples pourcentages, sans donner les valeurs brutes, ce qui limite les possibilités de croisement et d'utilisation.

En même temps, de grandes difficultés d'accès aux données, notamment individuelles, persistent. Différents arguments sont avancés pour justifier ces difficultés dont les deux principales sont l'obligation « légale » de respect de l'anonymat et la non représentativité de l'enquête considérée sur l'échelle demandée (par exemple l'échelle communal). Ces arguments ne sont pas toujours fondés et des méthodes, parfois simples, existent pour les surmonter.

A travers les éléments d'évaluation avancés dans ce chapitre, il ressort que le SIMT au Maroc a besoin d'être réorganisé et amélioré pour combler ses déficits et pour être en mesure de relever les défis de l'analyse pertinente du marché du travail et de la politique d'emploi, dans un contexte où le pays connaît des transformations socio-économiques importantes marquées par la montée de l'économie du savoir et la mondialisation.

3. Perspectives d'amélioration du dispositif statistique sur le marché du travail

La prise en charge des politiques de l'emploi et de régulation de l'offre et de la demande de travail requiert la consolidation du système d'information sur l'emploi et le chômage. Celui-ci doit reposer sur la définition et la génération de données nécessaires à l'analyse des déséquilibres du marché du travail. Elle implique, au préalable, l'articulation des différentes sources de données statistiques, la mise en réseau et la structuration des bases de données et l'impulsion d'actions statistiques complémentaires notamment le montage de nouvelles enquêtes et l'exploitation des fichiers d'enquêtes et administratifs existants dans une perspective longitudinale (appariements de fichiers).

1. Constitution de bases de données sur l'emploi et le chômage

La mise en réseau et la structuration des bases de données, disponibles dans les différents organismes publics, impliquent la fluidité des informations pour dynamiser la production, la circulation rapide et le partage des données fiables, pertinentes et d'actualité. Cependant, pour que la mise en réseau des informations permette effectivement des synergies dans la production de données et une meilleure utilisation, il faut instaurer et harmoniser les outils de mesure et d'analyse, en l'occurrence les concepts et les différentes nomenclatures.

Les bases de données sur l'emploi et le chômage, qui doivent être alimentées à des cycles réguliers, doivent porter essentiellement sur la demande et l'offre d'emploi, les sorties du système de formation, les flux d'entrées et de sorties du marché du travail, les bénéficiaires des mesures de l'emploi, les rémunérations et la durée de travail, les relations du travail et les données internationales pour réaliser des études comparatives dans ces domaines.

2. Amélioration des enquêtes existantes

Les enquêtes existantes apportent déjà un certain nombre d'informations très utiles dont l'exploitation reste limitée. C'est le cas de l'enquête nationale de l'emploi dont un certain nombre de modules ne sont ni publiés, ni accessibles, comme celui relatif aux salaires. C'est le cas aussi pour la même enquête de la dimension longitudinale du marché du travail puisqu'une partie de l'échantillon de cette enquête (le tiers) est reconduite régulièrement.

Les enquêtes existantes peuvent aussi subir, à faibles coûts, un certain nombre d'améliorations utiles, qui peuvent combler une partie des vides soulignés dans l'analyse évaluative précédente. A titre d'exemple, l'introduction dans l'enquête emploi de questions rétrospectives sur les trajectoires et les transitions, sur la formation en cours d'emploi, peut aider à fournir une vision plus dynamique du marché du travail.

3. Impulsion de nouvelles enquêtes

En vue de combler les insuffisances du dispositif d'information sur l'emploi et le chômage, notamment en ce qui concerne le suivi des sorties des systèmes de l'enseignement et de la formation, le suivi des politiques de l'emploi et les aspects qui touchent à l'emploi, il serait utile de réaliser trois types d'enquêtes, en l'occurrence :

- une enquête de suivi de l'insertion des diplômés des universités et des écoles d'ingénieurs et l'introduction de questions relatives à la filière de formation et au niveau de diplôme dans l'enquête emploi ;
- une enquête de suivi des bénéficiaires des mesures de l'emploi, en vue de collecter des données qualitatives et quantitatives sur les caractéristiques et les parcours professionnels des demandeurs d'emploi ayant passé par ces mesures, et des données sur les caractéristiques économiques et les motifs de recours des établissements à ces dispositifs (évaluation des effets d'aubaine, de substitution et de déplacement) ;
- une enquête régulière (auprès des établissements) sur les composantes des coûts et la durée de travail pour collecter des informations fiables sur les composantes des coûts de travail, la durée de travail et la structure des emplois selon les caractéristiques socioprofessionnelles et économiques.

Par ailleurs, il serait utile de prévoir aussi une enquête légère sur un panel de bénéficiaires des mesures de promotion de l'emploi, pour alimenter le système d'information sur les bénéficiaires des mesures de l'emploi dans la perspective de l'évaluation de l'impact économique et financier des dispositifs de promotion de l'emploi, et de mettre à la disposition des décideurs des indicateurs leur permettant d'apprécier et d'améliorer l'efficacité et la pertinence du ciblage de chaque programme.

Enfin, des enquêtes spécifiques peuvent être menées pour pallier l'absence d'information fine sur certaines catégories de la population active et les conditions spécifiques à ces catégories, et ce pour faciliter le ciblage des politiques d'emploi.

4. Appariement des fichiers de données individuelles

L'analyse des évolutions de l'offre de travail en termes de taux d'activité et de la demande de travail en termes de création d'emplois, reste entachée d'incertitudes en raison de zones d'ombre qui caractérisent la connaissance chiffrée du marché du travail. En effet, il est important de souligner que les méthodes classiques d'analyse sur la variation des stocks de la population active ne sont pas suffisantes pour comprendre et agir sur les problèmes de l'emploi. Le recours aux analyses affinées sur la base d'indicateurs de flux reflétant la dynamique du marché du travail est nécessaire pour formuler les politiques appropriées de l'emploi et en évaluer en permanence leur efficacité et leurs interactions avec la stratégie de développement national.

La nouvelle approche qui consiste à raisonner sur des flux d'entrées et de sorties sur le marché du travail se base sur l'appariement des fichiers de données individuelles des salariés, des demandeurs d'emploi et des établissements. Cette approche permet de fournir les principaux éléments susceptibles d'enrichir un cadre analytique de la dynamique du marché du travail. Elle suppose l'exploitation pertinente des fichiers de données disponibles à partir de sources de données existantes, en l'occurrence :

- l'enquête nationale sur l'emploi : l'objectif étant de confectionner des indicateurs de flux pour saisir les mouvements entre les états du marché du travail (emploi, chômage et inactivité) croisés avec d'autres variables (tels que la situation d'activité, la durée et les causes du chômage, le statut socioprofessionnel, etc.), en vue de mesurer les mouvements d'entrées et de sorties à la marge de la population active dans la catégorie des inactifs "découragement des actifs", et de saisir les mouvements entre groupes de professions pour la population active occupée et les transitions entre types de chômeurs pour la population en chômage, etc. ;
- l'enquête annuelle sur les industries de transformation : l'objectif étant de confectionner des indicateurs clés pour saisir les gains et pertes d'emplois dans le secteur industriel sous leurs

- différents aspects, et l'implication de celle-ci sur les mouvements de main d'œuvre ou la rotation des travailleurs (appariement fichiers CNSS) ;
- les fichiers de déclarations de salaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : l'objectif étant de construire des indicateurs pour suivre et d'analyser le mouvement de ces salariés dans le temps selon les caractéristiques aussi bien des entreprises que de la main d'œuvre : mouvements des entrées-sorties du système de déclarations en particulier, et la mobilité salariale en général ;
 - les fichiers des offres et des demandes d'emploi enregistrées à l'ANAPEC: l'objectif étant de construire des indicateurs pour analyser les offres et les demandes d'emploi enregistrées, ainsi que pour le suivi et l'évaluation des mesures de promotion de l'emploi.

5. Organisation et institutionnalisation de l'accès aux données

Un dernier domaine d'action nécessaire concerne la gouvernance de l'accès aux données. Qu'il s'agisse des décideurs publics ou des chercheurs, un grand besoin existe pour institutionnaliser et organiser l'accès des données, et notamment les données micro ou individuelles sur une base professionnelle, transparente et équitable.

Une partie du retard dans la recherche et la décision publique réside dans les difficultés d'accès à ce type de données. Parmi les arguments avancés par les producteurs de l'information pour en limiter l'accès figure le risque d'utilisation non rigoureuse. Nous pensons que l'organisation correcte de l'accès aux données peut contribuer, elle aussi, à limiter les éventuels abus et les mauvais usages. Par ailleurs, faciliter l'accès aux données devrait stimuler la concurrence et l'émulation scientifique entre les chercheurs et la sélection d'analyses de qualité.

6. Renforcement des capacités d'observation et d'analyse

Le renforcement des capacités d'observation et d'analyse du marché du travail devrait figurer comme une des priorités des acteurs publics concernés. De fait, ceci fait partie de l'agenda du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, comme un domaine action en matière de prise en charge des politiques de l'emploi et de régulation de l'offre et de la demande de travail.

Dans ce cadre, deux axes majeurs sont définis : le développement du système d'information sur le marché du travail et la réalisation d'études et d'analyses objectives permettant la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions visant à réduire le chômage, aider à la transparence et au bon fonctionnement du marché du travail et améliorer l'efficacité de ces politiques.

Par ailleurs, le bon fonctionnement d'un observatoire de l'emploi nécessite de prendre en considération :

- la dimension recherche qui peut être améliorée à travers la collaboration avec les universités ;
- la dimension territoriale qui peut être assurée à travers la mise en place et l'encouragement d'observatoires régionaux de l'emploi (en collaboration avec les universités) ;
- la dimension renforcement des capacités en analyse du marché du travail et en évaluation des politiques d'emploi à travers la collaboration avec les universités et les organismes internationaux (BIT, Banque mondiale...).

En conclusion, plus le système statistique sur le travail et l'emploi est développé, plus l'image qu'il fournit de la réalité est riche et importante pour les décideurs politiques. La qualité et la richesse des

statistiques du travail et de l'emploi sont l'une des clés indispensables pour la conception de politiques publiques de l'emploi judicieuses.

Entreprendre à améliorer et à réformer ce système de production et d'analyse des données sur la formation et l'emploi est donc un impératif dans la période de changements que connaît le Maroc. Le processus d'intégration de l'économie marocaine dans la zone de libre-échange avec l'Europe va accélérer les rythmes de changement. Il serait nécessaire d'accompagner cette phase de changement en maintenant une fonction de suivi, de veille et d'anticipation.

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DES SOURCES DE DONNEES

Fiche technique n° 1 : Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)

- **Organisme producteur** : Haut Commissariat au Plan
 - Le Haut Commissariat au Plan est une structure ministérielle érigée en septembre 2003 en une administration de mission, sous l'autorité d'un haut commissaire au plan nommé, avec rang de Ministre, par Sa Majesté le Roi.
 - Institution jouissant d'une indépendance institutionnelle et intellectuelle dans l'établissement de ses programmes et la conduite de ses travaux d'enquêtes et d'études.
 - Principal producteur de l'information statistique économique, démographique et sociale et chargé de l'établissement des comptes de la nation.
 - Elabore des études dans les domaines de la conjoncture, du cadrage macroéconomique et de la prospective.
 - Dispose d'un observatoire des conditions de vie des ménages et d'un centre d'études et de recherches démographiques.
 - Le HCP se conforme dans ses statistiques et ses études aux normes internationales et est admis depuis 2005 à la Norme Spéciale de la Diffusion des Données du FMI.
 - Le HCP est nommé au Comité Directeur du Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI^e siècle (PARIS21).
 - Le Maroc est élu, pour la deuxième fois depuis 2000, membre de la Commission Statistique des Nations Unies et ce, lors de la réunion du Conseil Economique et Social des Nations Unies tenue le 18 mai 2009 à New York.

- **Objectifs du RGPH**
 - Déterminer la population légale au niveau de toutes les unités administratives du pays (wilayas, provinces, préfectures, municipalités, cercles et communes rurales);
 - Dégager les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population aux niveaux national, urbain, rural, par province et par commune;
 - Servir comme base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
 - Rassembler des informations afférentes à l'habitat, aux établissements et locaux à usage professionnel et concernant les activités économiques et certains équipements socio-économiques en milieu rural.

- **Caractéristiques du RGPH**
 - Population cible : le Recensement Générale de la Population et de l'Habitat touche l'ensemble des ménages du Pays.
 - Périodicité : Décennale.
Depuis l'indépendance, cinq recensements ont été réalisés dans le pays en 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004 et ce, conformément aux différentes recommandations des Nations Unies, aussi bien au niveau de la date de référence qu'au niveau des modalités de sa conception et sa réalisation.
 - Unités observées : Les unités de recensement sont les constructions, les logements et les ménages.

- Période de référence : Les trois derniers recensements généraux de la population et de l'habitat ont été réalisés en septembre, mois considéré comme la meilleure période de l'année pour ce type d'opération. La période de la collecte des données du recensement dure généralement près de 15 jours.
- Personnel de collecte et de contrôle des questionnaires du recensement est constitué principalement par les enseignants.

- **Concepts et définitions**

Catégories	Variables	Définitions
Unités (recensement)	Habitation	Le logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes
	Ménage	Ensemble de personne vivant ensemble à l'intérieur d'un même logement et ayant généralement des dépenses communes
	Ménage collectif	Groupe de personnes qui vivent ensemble sous le même toit et partagent ensemble la nourriture et ce pour des raisons de travail, de santé, ...
	Population non Domiciliée	Personne seule ou ensemble de personnes vivant ensemble sans domicile fixe
Variables démographiques	Lien de parenté avec le chef de ménage	Le chef de ménage est la personne qui se déclare comme tel de la part du ménage. Cependant, les modalités de cette variable ont été enrichies.
	Noyaux familiaux	Les variables relatives aux noyaux familiaux à l'intérieur du ménage, permettant d'étudier dans le cadre du recensement les structures familiales des ménages.
	Sexe, âge, Etat Matrimonial	Célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(e).
	Fécondité et mortalité	- La fécondité des femmes : nombre total d'enfants nés vivants par femme ventilés selon qu'ils vivent toujours avec le ménage, qu'ils vivent hors du ménage ou qu'ils soient décédés - la mortalité : l'ensemble des décès survenus dans le ménage durant les douze mois précédant le recensement.
Codes géographiques et migration	Code géographique	Ce code est lié aux unités administratives du pays. La comparabilité des résultats des différents recensements est certainement affectée par le fait que le nombre d'unités administratives de base change entre les recensements ou au fait que les périmètres urbains des villes et communes urbaines s'étendent par rapport au recensement précédent.
	Migration	Les questions classiques sont le lieu de naissance, le lieu de la résidence précédente, la durée de résidence et le lieu de résidence à une date ultérieure.
Education	Niveau d'instruction diplôme, type d'enseignement	les variables relatives au niveau d'instruction et à la connaissance des langues parlées et écrites

	(public ou privé).	
Variables de logement		Les variables de logement concernent plusieurs questions relatives au type de logement, au nombre de pièces d'habitation, mais également des questions relatives à la disponibilité des équipements (cuisine, WC, salle de bain ou douche) ou la disponibilité de l'eau et de l'électricité à l'intérieur du logement occupé par le ménage.

- **Procédures de contrôle et de validation des données :**

- Le remplissage des questionnaires se fait par interview directe entre le recenseur et le chef de ménage ou la personne du ménage apte à donner des réponses à l'ensemble des questions prévues par le recensement.
- Tous les questionnaires remplis sont assemblés au niveau des provinces et préfectures puis acheminés vers le Haut Commissariat au Plan/ Direction de la Statistique juste après la fin de la période de collecte pour traitement.
- Une fois réceptionnés, les documents du recensement sont soumis à un dépouillement manuel, puis traités automatiquement (saisie des données, contrôles de validité et de cohérence et mise en tableaux des résultats);
- Etablissement de la population légale du Royaume et par unité administrative;
- Traitement d'un échantillon de 5% des ménages pour disposer le plus rapidement que possible des caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population au niveau national;
- Exploitation d'échantillons plus grands afin de donner ces résultats à des niveaux géographiques plus fins (wilayas, provinces et préfectures, communes).

- **Questionnaires utilisés :**

- Les principaux formulaires utilisés pour la collecte des données des recensements sont des questionnaires ménage qui renseignent sur l'ensemble des individus appartenant au même ménage. Ainsi, tous les membres vivant dans le ménage sont répertoriés dans le même questionnaire en spécifiant leur statut de résidence (résident présent ou résident absent).
- Le questionnaire du recensement est rempli aussi bien pour les résidences principales que pour les résidences secondaires ou les logements vacants.
- Seuls les questionnaires relatifs aux résidences principales contiennent des informations sur les membres du ménage où ces derniers vivent. Dans le cas des logements secondaires, saisonniers ou vacants, seule l'information relative au logement est captée par le questionnaire.
- Pour les logements secondaires ou saisonniers occupés temporairement par des personnes pendant la date de référence du recensement, ces individus sont considérés comme des passagers.
- Les questionnaires fournis aux agents recenseurs sont écrits en langue arabe. Cependant, une certaine quantité de questionnaires écrits en langue française sont imprimés pour servir au recensement de la population étrangère en majorité française.

- **Informations disponibles**

- Caractéristiques démographiques de la population totale
- Caractéristiques de l'éducation (Analphabétisme et scolarité)
- Participation à l'activité économique (Type et niveau d'activité, taux d'activité, taux de chômage)
- Structure professionnelle de la population active (Répartition de la PA selon la profession et la situation dans la profession)

- Population active selon les secteurs d'activité économique
- Caractéristiques de la migration interne
- **Diffusion / publication :**

Plusieurs publications ont été réalisées sur la base des données collectées. Au dernier recensement de 2004, on compte deux publications au niveau national et 16 au niveau régional. En plus, les résultats détaillés de l'ensemble des variables contenues dans le questionnaire ont été mis sur le site web du Haut Commissariat au Plan (www.hcp.ma) et un CD présentant les mêmes résultats détaillés a été édité et est disponible en vente auprès des services du HCP. Les publications du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 sont les suivantes :

 - Population Légale du Maroc ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population, niveau national
 - Indicateurs sociodémographiques, conditions de vie et développement humain, données statistiques et cartographiques, CD du RGPH 2004 ;
 - Résultats détaillés du recensement de 2004 au niveau communal ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Gharb Chrarda Beni Hssen ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Chaouia-Ouardigha ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Marrakech Tensift Al Haouz ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Rabat Salé Zemmour Zaer ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Doukala Abda ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Meknes Tafilalet ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Taza Al Hoceima Taounate ;
 - Les Caractéristiques socio-économiques et démographiques, série régionale, Région Tanger Tetouan ;
 - Série thématique : les résidents étrangers au Maroc ;
 - Série thématique : Population en situation de handicap au Maroc.

Fiche technique n° 2 : Enquête nationale sur l'emploi

- **Organisme producteur** : Haut Commissariat au Plan

- **Objectifs**
 - Détermination du niveau et des caractéristiques démographiques et culturelles de la population active et de ses principales composantes (emploi, chômage et sous-emploi)
 - Connaissance des structures socioprofessionnelles de l'activité et de l'emploi;
 - Étude des principales caractéristiques du chômage et du sous-emploi;
 - Étude des flux d'entrées et de sorties du marché du travail;
 - Mesure de l'accès de la population aux services sociaux de base.

- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**
 - **Population cible** :
 - L'ensemble des personnes résidentes sur le territoire national.
 - Sont exclus du champ de l'enquête, les personnes qui résident dans des ménages collectifs (casernes militaires, maisons de bienfaisance, maisons d'arrêt, etc.) et les non-résidents.

 - **Périodicité**
 - Enquêtes annuelles de 1976 à 1999
 - Enquêtes trimestrielles depuis 1999

 - **Taille de l'échantillon, champs de l'enquête et période de collecte**

Période	Champs de l'enquête	Taille de l'échantillon	Période de collecte
de 1976 à 1982	zones urbaines	16.000 ménages	début avril à fin juin de chaque année
de 1984 à 1993	zones urbaines	entre 30.000 et 40.000 ménages	toute l'année à partir du mois d'avril
1986	zones rurales	16.000 ménages	juillet 1986-juin 1987
de 1995 à 1998	zones urbaines	7.450 ménages en 1995 30.000 ménages (1996 à 1998)	toute l'année à partir du mois d'octobre
de 1999 à 2005	zones urbaines+zones rurales	48.000 ménages, dont 16.000 en milieu rural	toute l'année à partir du mois d'octobre
depuis 2006	zones urbaines+zones rurales	61.060 ménages, dont 21.720 en milieu rural	toute l'année à partir du mois d'octobre

- **Collecte de données**
 - Les données sont recueillies par entretiens directs menés par le personnel (enquêteurs, contrôleurs, et superviseurs) des délégations régionales du Haut commissariat au plan.
 - La collecte des données est étalée sur toute l'année, ce qui permet de fournir des résultats à la fois trimestriels et annuels et tenir compte des effets des fluctuations saisonnières sur certaines variables observées.

- **Chiffrement des données**

Toutes les modalités des questions sont pré-codifiées, sauf celles dont le chiffrement nécessite l'utilisation d'une nomenclature très, détaillée (diplôme, profession et branche d'activité économique). L'opération se fait au bureau au niveau des délégations régionales.

- Saisie des données

- Les questionnaires sont acheminés mensuellement à la direction de la Statistique pour le traitement final. Les documents reçus sont vérifiés et transmis aux ateliers de saisie.
- Décentralisation de la saisie et de l'exploitation des données à partir de 2003.
- Dans le cadre de l'amélioration de la méthodologie de l'ENE, le Haut Commissariat au Plan a introduit le système de collecte assistée par ordinateur CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) à partir de l'année 2007. Ce projet vise essentiellement l'optimisation des coûts et la réduction des délais de diffusion des résultats et l'amélioration de la qualité des données.

- Procédures de contrôle et de validation données

Les fichiers des données de l'enquête sont soumis à un programme de contrôle pour déceler les erreurs, les incohérences et les omissions. Après apurement des fichiers, les informations recueillies sont soumises à une évaluation statistique en vue de s'assurer de leur fiabilité et de leur cohérence.

• Concepts et définitions

Les définitions de l'emploi et du chômage retenues dans le cadre de cette opération, s'inspirent largement des recommandations internationales du Bureau International du Travail (BIT).

Variables	Définitions
Population active	Constitue la main d'œuvre disponible pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale.
Population active occupée	<ul style="list-style-type: none"> - Le concept d'emploi utilisé par les enquêtes sur la population active se base sur l'exercice durant la période de référence d'un travail productif au sens de la comptabilité nationale quelle que soit sa durée et quel que soit le revenu qu'il procure. - Les personnes qui disposent d'un emploi, mais ne l'ont pas exercé durant la période de référence suite à n'importe quel empêchement passager ne dépendant pas de leur volonté font aussi partie de la population active occupée. - pour éviter les confusions entre activités économiques et activités domestiques chez certaines catégories de population (particulièrement les femmes rurales), les enquêteurs font recours à une liste d'activités à caractères économiques pour décider du statut de l'enquêté vis à vis du marché du travail.
Population active en chômage	La population active en chômage, est constituée des personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui recherchent activement ou passivement un emploi. Le concept du chômage est ainsi fondé sur un critère à trois conditions : sans travail, à la recherche d'un travail et disponibles pour travailler
Population active sous-employée	<ul style="list-style-type: none"> - Cette catégorie est constituée des actifs occupés âgés de 15 ans et plus disposés à faire des heures complémentaires, disponibles pour le faire et ayant travaillé au cours de la semaine de référence pendant moins de 48 heures. - Ne sont pas considérés sous-employés, les actifs occupés ayant travaillé moins que le seuil fixé pour les motifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ arrêt de travail à cause d'une autorisation, d'un congé ou d'une fête ; ✓ arrêt de travail dû à une maladie ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ état de santé de l'individu ne lui permet pas de travailler davantage ; ✓ incapable de travailler plus à cause de l'âge ; ✓ étude ou formation ; ✓ personne ne désirant pas travailler davantage.
--	--

- **Questionnaires utilisés**

- Pour répondre aux principaux objectifs fixés, le questionnaire de l'enquête aborde les thèmes prioritaires suivants :
 - Détermination des membres du ménage et de leurs principales caractéristiques démographiques;
 - Principales caractéristiques culturelles pour les personnes âgées de 3 ans et plus;
 - Détermination du type d'activité pour les personnes âgées de 7 ans et plus;
 - Caractéristiques de la population active en chômage;
 - Caractéristiques professionnelles relatives aux activités principales des actifs;
 - Etude du sous-emploi des personnes actives occupées;
 - Etude des salaires;
 - Situation, il y a une année, des enquêtés vis à vis du marché du travail;
 - Conditions d'habitat et accès aux services sociaux de base.
- Intégration de nouvelles questions relatives à l'emploi des enfants (moins de 18 ans), l'emploi informel, l'emploi des handicapés, etc. (à partir de 2004);
- Prise en considération de la recommandation du BIT pour prévoir une batterie de questions préétablies aux actifs qui se déclarent en situation de chômage, s'il s'avère qu'ils exercent une activité informelle ou ambulante qui leur génère un revenu, ils seront considérés comme actifs occupés ce qui va du coup faire baisser les taux de chômage (à partir de 2004)

- **Informations disponibles**

- Population totale selon l'âge, le sexe et le type d'active
- Niveaux et caractéristiques de la population active ;
- Principaux indicateurs de l'emploi ;
- Niveaux et caractéristiques de la population active en chômage ;
- Créations d'emplois ;
- Population active sous employée selon les différentes déclinaisons.

- **Diffusion / publication**

Les supports de diffusion des résultats de l'enquête sont variés. Ils ont pour objectif la publication des résultats de l'enquête concernant les caractéristiques démographiques et culturelles de la population, le volume et les caractéristiques de la population active, les structures socioprofessionnelles de la population active occupée, le volume du chômage et ses caractéristiques, la durée hebdomadaire de travail, le volume et les caractéristiques du sous-emploi. Ces publications sont les suivantes :

- Communiqués de presse
- Rapport trimestriel
- Rapport des premiers résultats annuels Rapport de synthèse
- Rapport des résultats détaillés :
- Bulletin mensuel du Haut Commissariat au Plan (Repères statistiques)
- Internet (www.hcp.ma).

Fiche technique n° 3 : Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages

- **Organisme producteur** : Haut Commissariat au Plan

- **Objectifs**

Le but principal de l'enquête est de recueillir des informations fournissant une description détaillée des niveaux de vie ainsi qu'une base de données indispensable pour aider à définir et à évaluer les programmes sociaux permettant une meilleure insertion sociale des ménages à revenu modeste dans le processus de développement. Il s'agit notamment de :

 - analyser le niveau et les tendances des dépenses des ménages selon les différentes fonctions de consommation et les principales caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage ;
 - analyser les niveaux, les sources et les inégalités en matière de revenus ;
 - actualiser les indicateurs de pauvreté ;
 - étudier les aspects liés à la répartition et aux inégalités en matière de niveau de vie ;
 - fournir les données de base nécessaires à l'élaboration des programmes en matière de planification économique et sociale et à la prise de décision ;
 - évaluer l'incidence des mesures économiques et sociales sur les conditions de vie des ménages, notamment en ce qui concerne les changements dans la structure et les dépenses de consommation ;
 - analyser certains aspects des conditions de vie de la population (logement, équipement en biens durables, transferts, sources de revenu,...) ;
 - fournir les données nécessaires à la recherche dans le domaine socio-économique.

- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**
 - **Champ de l'enquête**

L'enquête sur les niveaux de vie porte sur l'ensemble du territoire du Royaume du Maroc et intéresse les ménages de toutes les tailles et les différents groupes socio-économiques. Les ménages collectifs sont exclus du champ de l'enquête (ceux dont la satisfaction de certains besoins essentiels relève d'une administration publique ou non publique).

 - **Unité d'observation**

L'unité d'observation retenue pour l'enquête n'est autre que le ménage. Celui-ci est défini comme un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale, et dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence, c'est à dire aux dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller ou se soigner.

 - **Périodicité** : Irrégulière (1990/1991, 1998/1999 et 2006/2007).

 - **Taille de l'échantillon (2006/2007)**

7200 ménages (4320 ménages urbains et 2880 ménages ruraux), représentant les diverses couches sociales et régions du pays.

 - **Tirage de l'échantillon (2006/2007)**

Pour la réalisation de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages, un plan de sondage stratifié à trois degrés est adopté :

- *Premier degré de sondage* : Partant des considérations susmentionnées, et de la taille de l'échantillon retenue, un ensemble de 600 Unités Primaires (UP) est sélectionné parmi les 1848 UP constituant l'échantillon-maître.
 - *Deuxième degré de sondage* : Au niveau de chaque unité primaire de l'échantillon, 1'unité secondaire est sélectionnée parmi les US constituant l'UP.
 - *Troisième degré de sondage* : Le troisième degré de sondage est le ménage. Au niveau de chaque unité secondaire échantillon, 12 ménages sont sélectionnés avec un tirage à probabilité égale.
- **Collecte des données sur le terrain**
 - Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine enquête ;
 - La durée de visite pour chaque ménage de l'échantillon est fixée à une semaine d'enquête (12 jours)
 - Pour tenir compte des effets des fluctuations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et le revenu, la durée d'exécution de l'enquête a été étalée sur une année entière
 - **Saisi et contrôle des données**
 - La saisie des questionnaires remplis a été centralisée au niveau de la Direction de la Statistique.
 - Un programme de saisie a été élaboré pour saisir les données de l'enquête. Celui-ci comporte un programme de contrôle de cohérence des données.
- **Concepts et définitions**

Le bien-être d'une personne est d'ordinaire assimilé à son niveau de vie, lequel est généralement caractérisé par le revenu réel moyen par tête. Cependant, la collecte directe de données fiables auprès des ménages sur les revenus reste une tâche très difficile à réaliser. Devant cette difficulté, la variable "dépense" reste l'alternative la plus préconisée pour dégager la structure de la répartition des niveaux de vie d'une population. La dépense est généralement utilisée en tant que proxy- variable du revenu permettant d'approcher le niveau de vie en supposant que le bien-être découle de la satisfaction procurée par la consommation.

 - Concept de la dépense utilisé dans le cadre de l'enquête sur les niveaux de vie : Toutes les dépenses du ménage sont observées sauf celles considérées comme "investissement du ménage" ou "transfert en capital" ou celles concernant ses opérations financières. Ainsi, toutes les dépenses des ménages sont relevées excepté celles concernant :
 - L'achat ou la construction de logements de résidence (y compris les frais d'acquisition tels les commissions des intermédiaires, les droits d'enregistrement et autres dépenses engendrées par l'achat ou la construction d'un logement).
 - L'achat de terrains.
 - L'épargne et les dépôts en banque.
 - L'achat de titres financiers : actions, obligations et bons de trésor.
 - Les sommes prêtées.
 - Les remboursements de crédits (y compris les intérêts) pour l'achat d'éléments en capital (remboursement de crédits pour l'achat d'un logement de résidence).
 - Les transferts en capital : sont considérés comme transfert en capital les éléments suivants :
 - Dépenses destinées à la consommation : Par dépenses de consommation, on entend les dépenses

réalisées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins essentiels d'existence. Les produits autoconsommés, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les biens et services reçus en nature et la valeur estimée des avantages en nature reçus par certaines catégories d'employés (logement, eau, électricité, téléphone,..) sont pris en compte dans l'estimation de cet agrégat. L'intégration de ces éléments est faite dans le souci de mieux approcher le niveau de vie réel des personnes bénéficiant de ces avantages.

- Dépenses non destinées à la consommation : Ce sont toutes les dépenses qui ont pour effet la réduction du revenu disponible du ménage, sans que ce dernier ne bénéficie directement de la sortie de ces fonds. Sont classés dans ce groupe de dépenses les éléments suivants :
 - Paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle ;
 - Transferts d'argent n'ayant pas un caractère de transfert en capital.

- **Questionnaires utilisés**

Pour cette enquête, trois types de questionnaires sont utilisés :

1) *Questionnaire principal sur les ménages* : Son objectif est de recueillir à la fois des données relatives aux variables intéressant aussi bien les individus (caractéristiques démographiques, scolarité, santé, emploi...) que les ménages (exploitation agricole, revenu,.....). Ce questionnaire comporte plusieurs modules. Compte tenu du caractère multidimensionnel de l'approche préconisée, cette enquête a touché tous les aspects ayant trait aux conditions de vie de la population.

Les modules du questionnaire principal sont les suivants¹ :

- Caractéristiques démographiques des membres des ménages ;
- Mobilité sociale ;
- Habitat ;
- Consommation et dépenses d'énergie ;
- Education ;
- Santé ;
- Emploi ;
- Biens durables possédés ;
- Moyens de transport possédés ;
- Migration ;
- Fécondité, planning familial, nutrition des enfants ;
- Emprunts ;
- Transferts reçus ou versés ;
- Emploi indépendant non agricole ;
- Activités agro-pastorales ;
- Impact sur la situation socio-économique du ménage ;
- Nature des revenus du ménage ;
- Représentation et perception de la pauvreté ;
- Transferts et migration.

2) *Questionnaire sur les dépenses* : l'objet de ce questionnaire est de collecter des informations se rapportant aux dépenses alimentaires des ménages et à toutes les autres dépenses non relevées au niveau du questionnaire principal.

3) *Questionnaires communautaires* : Ces questionnaires ont pour objet la collecte de données sur les équipements collectifs disponibles et le degré d'accès de la population à ces équipements. Les "variables communautaires", définies à un niveau d'agrégation plus élevé

que celui de l'individu ou du ménage, sont aussi des déterminants, non moins importants, des conditions de vie de la population. La connaissance de ces variables communautaires est nécessaire pour mieux expliquer les comportements individuels.

- **Informations disponibles**

- Caractéristiques culturelles de la population :
 - Alphabétisation
 - Connaissance des langues
 - Déperditions scolaires
 - Niveau scolaire de la population âgée de 15 ans et plus
 - Dépenses d'éducation
- Conditions d'habitat et équipement des ménages
 - Types de logement
 - Occupation des logements
 - Cohabitation des ménages
 - Statut d'occupation
 - Mode d'acquisition du logement
 - Accès aux services de base
 - Equipement en biens durables
- Etat de santé
 - Etat de la morbidité
 - Utilisation des soins de santé
 - Dépenses en soins médicaux
- Dépenses de consommation des ménages
 - Niveau et évolution de la dépense
 - Dépenses de consommation et caractéristiques des ménages
 - Inégalités dans les dépenses de consommation

- **Diffusion / publication**

Les résultats de l'enquête sur le niveau de vie des ménages sont publiés dans un rapport de synthèse qui a pour objet principal de mettre à la disposition des différents utilisateurs un ensemble de données statistiques de base sur les niveaux et les évolutions des dépenses des ménages et certains aspects de leurs conditions de vie. Ce rapport examine les thèmes suivants :

- principales caractéristiques culturelles de la population ;
- conditions d'habitat ;
- équipement des ménages en biens durables ;
- demande de soins de santé ;
- dépenses de consommation : niveau, évolution, caractéristiques et inégalités;
- structure des dépenses de consommation des ménages ;
- opinions des chefs de ménage sur l'évolution de la situation socio-économique de leurs ménages.

Fiche technique n° 4 : Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages

- **Organisme producteur** : Haut Commissariat au Plan
- **Objectifs**
 - Déterminer les dépenses d'acquisition des différents produits de consommation selon les modes d'acquisition et selon les principaux déterminants socio-économiques
 - Fournir les données nécessaires pour l'actualisation des coefficients de pondération de l'indice du coût de la vie (ICV) et de certains agrégats de la Comptabilité Nationale ;
 - Estimer la quantité alimentaire consommée par personne ou par ménage selon la nature des produits alimentaires ;
 - Analyser la consommation alimentaire selon l'origine de chaque produit (achat, autoconsommation, dons reçus,...) et les principales caractéristiques, démographiques et socio-économiques des ménages consommateurs ;
 - Connaître le comportement alimentaire des ménages marocains ;
 - Evaluer la situation nutritionnelle de la population.
- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**
 - **Population cible** : Les ménages résidents sur le territoire national.
 - **Périodicité** : Environ chaque décennie (1959/60, 1970/71, 1984/85, 2000/2001).
 - **Taille de l'échantillon**

<i>Date l'enquête</i>	<i>Taille de l'échantillon</i>
<i>1959/1960</i>	<i>4325 ménages</i>
<i>1970/1971</i>	<i>6459 ménages</i>
<i>1984/1985</i>	<i>14500 ménages</i>
<i>2000/2001</i>	<i>15000 ménages</i>

- **Tirage de l'échantillon** (Enquête 2000/2001)

L'échantillon de l'enquête en question a été extrait de l'échantillon-maître et obéit aux principes d'un sondage stratifié à deux degrés. Ce type de sondage présente plus d'un avantage. Il réduit le coût d'une enquête et permet également d'améliorer la couverture, le contrôle des travaux sur le terrain et la quantité des données recueillies.

Premier degré : il s'agit des unités primaires de l'échantillon qui sont sélectionnées de l'ensemble des unités de l'échantillon-maître.

Deuxième degré : le « ménage » a formé l'unité secondaire du sondage appliqué. Dans le cadre de l'élaboration de l'échantillon-maître, des listes de ménages des différentes unités primaires ont été préparées. Au niveau de chaque unité primaire, un tirage systématique a permis de sélectionner un échantillon de ménages.
- **Collecte des données sur le terrain**

La méthode d'observation reste tributaire dans une large mesure des moyens humains et matériels mobilisés. Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine de référence.

Ainsi, chaque équipe formée de trois enquêteurs et un contrôleur travaille dans une unité primaire pendant une période de 12 jours répartis comme suit :

- Le premier jour est réservé au contact avec le ménage à enquêter, à l'explication des objectifs, et à l'observation des caractéristiques démographiques et des conditions d'habitation du ménage enquêté.
- Du 2^{ème} au 8^{ème} jour : On procède au remplissage des questionnaires
- Les 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} jours sont consacrés au chiffrement des questionnaires par l'enquêteur chargé de la collecte.
- Le 12^{ème} jour est réservé au déplacement entre les unités primaires à enquêter.

- Durée d'exécution des travaux sur le terrain

Pour tenir compte de l'impact des variations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et la consommation, la durée d'exécution de l'enquête est étalée sur une année entière.

- Saisie, apurement et exploitation des données

Toute opération statistique passe généralement par plusieurs étapes : phase conceptuelle et méthodologique, phase de collecte des données et phase de saisie, d'apurement, d'exploitation et de diffusion des résultats.

Dans ce cadre, les Directions Régionales relevant du Haut Commissariat (HCP) au Plan ont été chargées de la collecte des données sur le terrain et de la codification des réponses aux questions nécessitant le retour à des nomenclatures. La phase de saisie a été centralisée au niveau des services centraux du HCP.

Un programme de saisie a été élaboré pour saisir les données de l'enquête. Celui-ci comporte un programme de contrôle qui effectue une vérification automatique au fur et à mesure que les informations sont enregistrées.

Une fois les données saisies, les cadres du service chargés de la réalisation de cette opération ont assuré l'apurement des fichiers après avoir bénéficié d'une formation sur le logiciel utilisé pour cette tâche et sur les techniques pratiques pour le contrôle des différents tests de cohérence des données recueillies.

L'apurement des fichiers de l'enquête a nécessité l'élaboration d'un programme spécial de contrôle de cohérence des données qui s'articule autour des points suivants:

- Contrôle des identifiants (code géographique) ;
- Contrôle d'exhaustivité des UP enquêtées ;
- Couplage des différents fichiers :
- Contrôle de présence des cartes obligatoires ;
- Contrôle de présence des membres du ménage ;
- Contrôle par retour aux documents de base ;
- Contrôle des questionnaires sur les dépenses ;
- Contrôle de qualité de dépenses (prix, quantité, ...) ;
- Phase de correction automatique.

• **Questionnaires de l'enquête**

Cinq types de questionnaires sont utilisés :

1) *Questionnaire A* : Destiné à recueillir à la fois des données relatives aux caractéristiques individuelles des personnes et des ménages enquêtés (démographie, scolarité, santé, emploi, habitat, répercussions socio économiques,...), ce questionnaire comporte les modules suivants :

- Caractéristiques de l'environnement géographique du ménage ;

- Caractéristiques démographiques des membres du ménage ;
- Caractéristiques démographiques des membres absents ;
- Habitat ;
- Investissement dans l'habitat ;
- Energie ;
- Activité économique ;
- Education ;
- Santé ;
- Solidarité familiale ;
- Transferts entre ménages ;
- Caractéristiques des ordinateurs possédés par le ménage ;
- Opinion des chefs de ménage sur l'évolution du niveau de vie de leur ménage durant les 10 ans précédant la date de l'enquête ;
- Nature des revenus du ménage.

2) Questionnaire B sur les dépenses alimentaires

L'objet de ce questionnaire est de collecter des informations se rapportant aux dépenses alimentaires des ménages, aux acquisitions ayant un caractère individuel, aux participations aux repas et aux mesures anthropométriques des membres du ménage.

3) Questionnaire C sur les dépenses non alimentaires

Ce questionnaire est destiné à la collecte des informations ayant trait à toutes les dépenses non alimentaires des ménages et à leurs équipements en biens durables.

4) Relevé des déchets

Ce relevé est un outil très important pour l'analyse de la nutrition de la population. Il permet d'évaluer, pour toutes les composantes des repas préparés par les ménages, la quantité totale à consommer, la quantité des déchets au moment de la préparation des repas et la quantité des déchets après la prise du repas. Ces informations sont à même de dégager la quantité de la composante effectivement consommée par les membres du ménage. Seul un ménage par unité primaire a fait l'objet de ce relevé, soit un échantillon total de près de 1 250 ménages.

5) Questionnaires communautaires

Ces questionnaires ont pour objet la collecte de données sur les équipements collectifs disponibles et le degré d'accès de la population à ces équipements. Les "variables communautaires", définies à un niveau d'agrégation plus élevé que celui de l'individu ou du ménage, sont aussi des déterminants, non moins importants, des conditions de vie de la population. La connaissance de ces variables communautaires est nécessaire pour mieux expliquer les comportements individuels.

- **Concepts et définitions**

- Démographie :

Variables	Définitions
Ménage	Un ménage est un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et, dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence (dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller et se soigner essentiellement). Le ménage peut être un ménage d'une seule personne (ménage individuel) ou multiple (composé de plusieurs personnes). Il est également à noter que la façon dont

	les membres d'un ménage multiple mettent en commun leurs revenus et leurs dépenses peut varier d'un ménage à l'autre.
Résidence principale	C'est une unité d'habitation (une pièce ou plusieurs pièces, un logement, etc.) occupée par le ménage en tant que résidence habituelle. Un ménage ne peut avoir plus d'une résidence principale. On entend par "occupe habituellement une résidence principale" le fait d'y habiter ou d'avoir l'intention de s'y installer pour une durée supérieure ou égale à six mois. Par conséquent, ne sera pas considérée, comme "résidente", toute personne : - qui réside dans un établissement destiné aux ménages collectifs depuis six mois et plus, même si elle se trouve avec le ménage interviewé au moment de l'enquête ; - de passage : visiteur, invité, bonne ne passant pas la nuit chez le ménage.
Résidence secondaire	C'est une unité d'habitation d'un ménage qui est mise à sa disposition à n'importe quel moment de l'année et qui n'est (ou ne peut-être) utilisée que durant des vacances, des congés, des week-ends, etc. par les membres de ce ménage propriétaire.
Chef du ménage	"chef de ménage" (C.M.), est toute personne qui est considérée par les membres du ménage comme tel, qui participe généralement pour une grande part aux dépenses du ménage (soutien économique) et qui a généralement la responsabilité de la gestion de ses dépenses.

- Habitat :

Variables	Définitions
Logement	Le logement est un local formé par une ou plusieurs pièces d'habitation et possédant une (ou plusieurs) entrée(s) directe(s). Est considérée comme directe toute entrée donnant sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un "derb", un terrain vague,...etc. En définitive, toute pièce (ou ensemble de pièces) dont les occupants peuvent entrer directement chez eux sans traverser l'espace occupé individuellement par un autre ménage, est considérée comme un logement. La partie habitée d'un établissement industriel ou commercial (arrière boutique, par exemple) est considérée comme logement, même si elle n'était pas à l'origine construite pour l'usage d'habitation. Aussi, un garage utilisé comme habitation est un logement. De même, un logement utilisé à la fois pour l'habitation et pour les usages professionnels, est considéré comme une unité d'habitation.
Type de logement	Villa, appartement dans un immeuble, maison marocaine traditionnelle, maison marocaine moderne, baraque/habitat sommaire, maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue
Statut d'occupation	<i>Propriétaire</i> : tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient <i>Accédant à la propriété</i> : tout ménage qui est en train de rembourser le crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour accéder à la propriété. <i>Locataire</i> : tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot "locataire" signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage. <i>Hypothèque</i> : si le ménage occupe un logement hypothéqué par son propriétaire pour une période donnée, contre la mise à la disposition du propriétaire d'une somme d'argent pendant une période déterminée. Certains ménages occupant les logements hypothéqués paient également un

	<p>loyer qui est assez bas comparativement aux prix pratiqués sur les marchés locatifs.</p> <p><i>Logement de fonction</i> : c'est un logement mis gratuitement (ou contre un loyer symbolique) à la disposition d'un membre du ménage par des organismes employeurs privés ou publics.</p> <p><i>Logé gratuitement</i> : c'est un ménage qui habite, un logement ne lui appartenant pas, sans payer de loyer.</p>
Assainissement liquide	Il s'agit d'examiner comment les ménages évacuent les eaux usées (réseau d'égout, fosse sceptique, fosse d'aisance, latrines, jetées dans la nature)
Assainissement solide	Il s'agit de dégager les moyens utilisés par les ménages pour se débarrasser de leurs ordures ménagères (poubelle communale, ramassage direct par le camion municipal, jetées dans la nature,...)
Source d'approvisionnement en eau potable	Il s'agit des sources utilisées par les ménages pour s'approvisionner en eau pour la boisson, quelle que soit la source d'eau ou la méthode d'extraction

- Dépenses des ménages et mesure du niveau de vie

Variables	Définitions
dépenses des ménages	Toutes les dépenses du ménage sont observées sauf celles considérées comme "investissement du ménage" ou "transfert en capital" ou celles concernant ses opérations financières. Ainsi, toutes les dépenses des ménages sont relevées, excepté celles concernant : l'achat ou la construction de logements de résidence, l'épargne et les dépôts en banque, l'achat de titres financiers et les transferts en capital.

• Diffusion / publication

Les résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages sont publiés dans un rapport de synthèse qui a pour objet principal de mettre à la disposition des différents utilisateurs un ensemble de données statistiques de base, relatant les différentes tendances des dépenses des ménages et certains aspects de leurs conditions de vie.

Ce rapport examine les thèmes suivants :

- Principales caractéristiques démographiques et culturelles de la population;
- Conditions d'habitat;
- Equipement des ménages en biens durables;
- Dépenses de consommation : niveau, évolution et caractéristiques;
- Structure des dépenses de consommation des ménages;
- Inégalités dans les dépenses de consommation;
- Dépense alimentaire;
- Consommation alimentaire;
- Dépense non alimentaire;
- Opinions des chefs de ménages sur l'évolution de la situation socio-économique de leurs ménages.

Fiche technique n° 5 : Enquête nationale sur la famille

- **Organisme producteur** : Haut Commissariat au Plan

- **Objectifs**
 - Déterminer les mécanismes d'adaptation de la famille marocaine, ses nouvelles perceptions et ses réseaux familiaux;
 - Analyser le processus de nucléarisation de la famille élargie, les facteurs socio-économiques et socioculturels déterminant l'apparition de nouveaux rapports familiaux ;
 - Esquisser le profil des réseaux familiaux et déterminer leur impact sur l'individu et la société marocaine en général ;
 - Analyser les attitudes de la population vis-à-vis de leur niveau de vie et de leur bien-être familial.

- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**
 - **Population cible** : Les ménages résidents sur le territoire national.

 - **Périodicité** : irrégulière (1995).

 - **Taille de l'échantillon** :
5040 ménages représentant toutes les couches sociales et les régions du pays tiré à partir des districts du recensement de 1994.

 - **Tirage de l'échantillon**
Pour la réalisation de l'enquête nationale sur la famille, un plan de sondage stratifié auto pondéré à deux degrés est adopté :
 - Unité de sondage du premier degré : un échantillon de 252 districts de recensement sélectionné sur la base des districts du recensement de 1994
 - Unité de sondage de deuxième degré : Il s'agit de 20 ménages tirés de chaque district sélectionné sur la base d'un tirage à probabilités égales.

- **Diffusion / publication**
 - Rapport de synthèse.
 - Famille au Maroc : les réseaux de solidarité familiale.
 - Etat matrimonial et stratégies familiales.
 - Populations vulnérables: profils sociodémographique et répartition spatiale.

Fiche technique n° 6 : Enquête sur les industries de transformation

- **Organisme producteur :**
 - Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

- **Objectifs**
 - Disposer d'une information fluide, actualisée et pertinente sur le secteur des industries de transformation ;
 - Appréhender la situation du secteur des industries de transformation et les performances des entreprises composant ce secteur ;
 - Suivre d'une manière cohérente et permanente l'évolution des principales grandeurs du secteur industriel, notamment l'emploi ;
 - Cerner les perspectives de croissance dudit secteur.

- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**
 - **Population cible :**

L'enquête industrielle est une enquête exhaustive qui touche l'ensemble du territoire marocain et toutes les unités industrielles formellement identifiées sur la base de fichiers officiels (fichier patente, ...) et le recensement économique réalisé par la Direction de la Statistique en 2005. u fichier des entreprises industrielles.

 - Unité statistique

L'unité statistique est l'entreprise, définie comme étant une entité institutionnelle dont la moitié au moins du chiffre d'affaires provient de la vente des produits de son activité. L'entreprise, objet d'étude, doit avoir également comme activité principale la transformation des matières premières achetées localement ou importées en produits semi-finis ou produits finis dans un processus de fabrication déterminé. Les entreprises sont composées d'un ou plusieurs établissements productifs. Elles sont de nature et de taille différente :

 - Grandes entreprises : 200 salariés et plus ;
 - Moyennes entreprises : 50 - 199 salariés ;
 - Petites entreprises : 10 - 49 salariés ;
 - Micro-entreprises : Moins de 10 salariés.

Ces unités sont de formes juridiques diverses : des sociétés anonymes, des SARL, des sociétés de faits ou de personnes, des sociétés en noms collectifs, des coopératives...etc.

 - **Taille de l'échantillon :** 7700 entreprises (enquête 2007).

 - **Périodicité :** Enquête annuelle depuis 1985.

 - **Champs de l'enquête**
 1. *Champs économiques*

L'enquête annuelle sur les industries de transformation concerne les entreprises qui opèrent dans les branches industrielles indiquées à la nouvelle nomenclature marocaine NAM (nomenclature des activités marocaines) adoptée par le Ministère de l'industrie, du commerce et de la mise à niveau de l'économie au cours de l'année 2002, il s'agit notamment de :

 - Industries alimentaires
 - Industrie du tabac
 - Industrie textile
 - Industrie de l'habillement et des fourrures

- Industrie du cuir et de la chaussure
- Travail du bois et fabrication d'articles en bois
- Industrie du papier et du carton
- Edition, imprimerie, reproduction
- Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
- Industrie chimique
- Industrie du caoutchouc et des plastiques
- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- Métallurgie
- Travail des métaux
- Fabrication de machines et équipements
- Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
- Fabrication de machines et appareils électriques
- Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
- Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique
- Industrie automobile
- Fabrication d'autres matériels de transport
- Fabrication de meubles, industries diverses
- Récupération.

2. Champs géographiques

Les unités de production répertoriées jusqu'à l'année 2004 couvrent l'ensemble des préfectures et provinces du territoire selon le découpage suivant :

1. Région de OUED ED-DAHAB-LAGOUIRA
2. Région de LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA
3. Région de GUELMIM ES SEMARA
4. Région de SOUSS MASSA DRAA
5. Région du GHARB-CHRARDA-BENI HSEN
6. Région de CHAOUIA-OUARDIGHA
7. Région de MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ
8. Région de L'ORIENTAL
9. Région du GRAND CASABLANCA
10. Région de RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER
11. Région de DOUKALA-ABDA
12. Région de TADLA-AZILAL
13. Région de MEKNES-TAFILALET
14. Région de FES-BOULEMENE
15. Région de TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNAT
16. Région de TANGER-TETOUAN.

• Concepts et définitions

Variables	Définition
Valeur Ajoutée	Différence entre la valeur des biens produits et le coût des matières premières et des intrants qui ont servi à les produire
Investissement	Variation du stock de capital
Chiffre d'Affaire	Ventes de produits et services
Production	Valeur des biens produits
Exportation FOB	Valeur des flux des biens et services produits sur le territoire

	domestique et vendus à un autre pays, sans tenir compte du fret
--	---

- **Questionnaire de l'enquête**

Le questionnaire de l'enquête comporte deux parties. La première partie appelé également questionnaire principal a pour objectif la collecte des données permettant le suivi de l'activité des entreprises. Cette partie comporte des informations qui figurent d'une façon permanente, il s'agit de :

- L'identification : Elle porte sur la raison sociale de l'entreprise, son adresse, ses coordonnées, sa forme juridique, son capital social et son origine, l'identification de ses établissements...
- Les principales grandeurs par établissement : il s'agit des données du bilan de l'entreprise et qui informent sur le chiffre d'affaires, les exportations et les importations, la production, la consommation intermédiaire, l'effectif permanent et saisonnier et leurs frais, les investissements et désinvestissements réalisés...
- Autres informations comptables provenant du compte produits et charges concernent essentiellement: les impôts, les amortissements, les charges financières,...etc.
- Un autre tableau a été ajouté à partir de l'année 2001 concernant les immobilisations corporelles de l'entreprise.
- Emploi : Cette partie fait l'objet de la répartition de l'emploi permanent de l'entreprise par catégorie socioprofessionnelle et par sexe, par établissement.
- Production et capacité de production : C'est une partie d'une grande importance touchant la ventilation de la production des entreprises en valeur et en volume ainsi que les exportations et la capacité de production par produit en plus de la variation de stocks.

L'information concernant la notion de la commune a été introduite dans l'enquête ces dernières années afin de procéder à une analyse plus approfondie sur le plan régional et toucher l'information concernant toutes les composantes de l'espace territorial.

La deuxième partie, dite questionnaire thématique, est renouvelable chaque année. Cette partie variable, greffée au questionnaire, porte sur des thèmes ou des questions insérées d'une manière périodique ou conjoncturelle selon les besoins du Ministère de l'industrie ou d'autres partenaires. Elle contient des modules spécifiques en rapport avec des études sectorielles, la normalisation et qualité, les circuits de distribution de produits industriels, les rejets industriels, l'état d'avancement de la mise à niveau, la certification ISO,...etc.

Un autre questionnaire est élaboré pour les entreprises qui se trouvent en cas de non-réponse pour les raisons suivantes :

- Les entreprises qui sont en arrêt provisoire pour des difficultés financières, de gestion...etc. Elles restent pour le fichier de l'année d'après ;
- Les cessations d'activités définitives ;
- Les adresses non repérées par l'enquêteur;
- Les refus;
- Les changements d'adresses ;
- Les entreprises hors champs d'activité industrielle.

Ce questionnaire est composé de deux parties, la première concerne l'identification des entreprises et l'autre porte sur les observations et les justifications des non-réponses.

- **Etapas de réalisation de l'enquête**

Dans le cadre de la décentralisation de son processus de réalisation, l'enquête annuelle sur les industries de transformation est menée à partir de 2003 selon les étapes suivantes :

- *Actualisation des référentiels (Janvier - Février) :*

Chaque année, les services centraux procèdent à l'actualisation des référentiels (outils de codification des questionnaires) nécessaires à la réalisation de l'enquête : la nomenclature des

activités et des produits, le découpage administratif, les formes juridiques, les tribunaux, la liste des pays, ...etc.

- **Actualisation du fichier de l'enquête (Mars - Mai):**

L'actualisation du fichier de l'enquête annuelle est réalisée systématiquement par les services centraux. Toute création d'entreprise communiquée par le Registre Central de Commerce (RCC), ou signalée par une Délégation ou repérée au moment de la collecte des données sur terrain, sera affectée d'un code (identifiant de l'entreprise) et du code de la Délégation qui va la gérer. Après la mise à jour du fichier, la délégation concernée reçoit via réseau informatique l'ensemble des entreprises ayant été modifiées ou créées pour actualisation de son fichier régional. Il est à noter que cette opération se fait d'une manière continue durant toute l'année.

- **Elaboration et édition des questionnaires (Février) :**

Les questionnaires de l'enquête annuelle et des enquêtes thématiques seront élaborés par les services centraux. Néanmoins les délégations sont appelées à faire des remarques et des suggestions visant l'amélioration desdits questionnaires et éventuellement proposer des sujets pour les enquêtes thématiques selon leurs besoins.

- **Collecte des données, contrôle, saisie des données (Avril – Fin Mai) :**

Après la phase intermédiaire de décentralisation de l'enquête annuelle (édition 2001) relative à la collecte, le contrôle et la codification des questionnaires, les délégations sont chargées à partir de l'édition 2002, en plus de la collecte des données sur terrain, le contrôle, la codification, la saisie des données collectées ainsi que leur contrôle informatique.

Quant au contrôle informatique, il vise, grâce à un programme informatique contenant un ensemble de tests et de contrôles, à détecter au moment et après la saisie de chaque questionnaire certaines erreurs de saisie, à déceler les erreurs qui échappent au premier contrôle du questionnaire, à vérifier d'une façon globale la cohérence d'un questionnaire et à détecter les valeurs aberrantes.

Ces opérations de contrôle, de codification et de saisie se font au niveau des DPCI au fur et à mesure de la collecte des données sur le terrain.

- **Envoi des données aux services centraux (Avril– fin Mai):**

Chaque délégation procède à l'envoi, chaque vendredi aux services centraux, via le réseau informatique, des questionnaires saisis et soumis à l'ensemble des contrôles informatiques au niveau local. Cette étape se fait parallèlement à l'opération de collecte des données sur terrain.

- **Consolidation des données et estimation des non-réponses (Juin) :**

Après validation de tous les questionnaires envoyés par chaque délégation, les services centraux procèdent au traitement et à l'estimation des non-réponses, à la vérification de la cohérence des principales grandeurs économiques (production, exportation, investissement, valeur ajoutée et emploi) et à l'envoi des résultats définitifs aux Délégations pour actualisation de leur base de données.

De même, ils opèrent un réajustement des bases de données des Délégations en y ajoutant, notamment, les entreprises qui ne relèvent pas de la Délégation mais dont certains établissements en relèvent.

- **Edition des premiers résultats (Fin Juillet) :**

Les premiers résultats de ladite enquête sont publiés vers mi-Juillet et sont envoyés à tous les partenaires.

- **Edition du rapport annuel, des dépliants, et bases de données (Novembre) :**

L'élaboration du rapport final concernant les résultats détaillés est réalisée après avoir intégré tous les questionnaires ayant répondu tardivement et la vérification des résultats agrégés. Les résultats définitifs sont édités sur Cd-ROM et sont également disponibles sur différents supports informationnels : Dépliant « industries en chiffres », disquettes distribuables, site Web, et par le biais du traitement personnalisé des demandes.

- **Informations disponibles**

- Effectif total employé dans le secteur des industries de transformation, Effectif d'employés permanents et saisonniers dans le secteur des industries de transformation, Nombre d'entreprises exerçant dans le secteur des industries de transformation, Frais de personnel dans les industries de transformation, Valeur ajoutée, Production, Exportation, Investissement, Chiffre d'affaires.

Fiche technique n° 7 : Etudes de suivi de l'insertion des Lauréats de la Formation Professionnelle

- **Organisme producteur** : Département de la Formation Professionnelle relevant du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le Département de la Formation Professionnelle a pour mission générale d'élaborer la politique du gouvernement en matière de formation professionnelle, d'exécuter et d'évaluer les stratégies élaborées pour le développement du secteur dans tous les domaines, à l'exception de ceux dévolus, en la matière, à l'Administration de la Défense Nationale et à la Direction Générale de la Sûreté Nationale

- **Objectifs**

Les études d'insertion ont pour objectif de mesurer le niveau d'insertion professionnel des lauréats dans la vie active neuf mois après leur sortie de l'établissement de formation. Elle vise :

- L'évaluation des taux d'emploi et de chômage ainsi que les principales causes du chômage ;
- La détermination des caractéristiques des emplois occupés et l'appréhension du degré d'adéquation de la formation à l'emploi occupé.

- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**

- **Population cible** : l'ensemble des lauréats du système de la Formation Professionnelle d'une promotion donnée.

- **Périodicité** : Annuelle depuis 1987.

- **Méthode d'échantillonnage** : Selon la nouvelle approche adoptée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, les études d'insertion des lauréats de la Formation Professionnelle ont été réalisées par le biais de deux enquêtes complémentaires :

- *Une enquête exhaustive* par entretien direct auprès des lauréats des secteurs du Tourisme Hôtellerie Restauration (secteurs public et privé), du Textile Habillement (secteur public) et des Technologies d'Information et de Communication –TIC- (secteur public et filières accréditées du secteur privé). Pour l'étude de 2005, 11.649 lauréats ont été retenus pour les besoins de l'enquête exhaustive.
- *Une enquête postale par échantillonnage* auprès des lauréats qui ne seront pas touchés par l'enquête exhaustive. Pour l'étude de 2005, 15.680 lauréats ont été retenus et dont le choix a été réalisé en constitution quatre groupes d'opérateurs de formation et en adoptant pour chaque groupe une fraction de sondage lui permettant d'être représenté dans l'échantillon. Le tirage de l'échantillon a été effectué au niveau de chaque opérateur de formation de manière aléatoire systématique selon le pas correspondant qui n'est autre que l'inverse de la fraction de sondage.
- Etant donné les limites que connaissent les enquêtes par correspondance, deux enquêtes complémentaires sont réalisées par interview directe auprès des lauréats de la Formation Professionnelle. La première est réalisée auprès d'un échantillon des lauréats

qui se sont déclarés au chômage pour évaluer la fiabilité de leurs déclarations alors que la seconde l'est auprès d'un échantillon des non-répondants pour étudier leur situation professionnelle.

- Collecte des données sur le terrain

- Les données sont recueillies, dans le cadre de l'enquête exhaustive, par entrevues directes menées par une équipe d'enquêteurs qualifiés et expérimentée dans ce domaine.
- L'enquête postale a été réalisée directement par les services extérieurs du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

- Saisie et traitement de données

- Les questionnaires sont vérifiés et examinés attentivement pour apprécier la qualité de leur remplissage et écarter ceux qui ne se prêtent pas au traitement.
- Les questionnaires retenus ont fait l'objet d'une procédure de codification des items, préalable à leur saisie sur micro-ordinateur.
- Un contrôle rigoureux de la codification a été effectué pour s'assurer de la bonne qualité des informations à traiter.
- La saisie des données est effectuée automatiquement par le logiciel informatique de saisie en confrontant les données retenues (opérateur, province, établissement, filière et niveau de formation) avec celles du fichier recensement de la population enquêtée, élaboré par l'Administration.
- Enfin, le collationnement des questionnaires reçus avec le recensement effectué par l'Administration a permis d'apurer la base de données pour une interprétation à la fois plus aisée et plus claire.

• Informations produites

- Données de base sur la situation professionnelle
 - Taux d'inactivité par département formateur, région économique, niveau de formation, niveau de formation et secteur de formation (privé/public)
 - Taux d'insertion par sexe, secteur de formation (privé/ public), département formateur, région économique, province, secteur de formation, niveau de formation et milieu de résidence
 - Taux d'emploi par sexe, secteur de formation (privé/ public), département formateur, région économique, province, principales filières de formation, niveau de formation et milieu de résidence
 - Taux de chômage par sexe, diplôme, région économique et milieu de résidence
 - Causes de chômage par niveau de formation et département formateur
 - Causes de perte du dernier emploi par secteur de formation (privé/ OFPPT/ public) et niveau de formation
- Données de base sur le comportement des lauréats face au marché du travail
 - Moyens utilisés pour trouver un emploi par secteur de formation (privé/ OFPPT/ public), niveau de formation, sexe et département formateur
 - Durée d'attente avant de trouver un premier emploi par département formateur, niveau de formation, secteur de formation, région de formation et sexe
 - Lauréats employés par secteur de formation (privé/ OFPPT/ public), niveau de formation, département formateur selon la région d'exercice, secteur de formation selon la région d'exercice et niveau de formation selon la région d'exercice
- Données de base sur l'adéquation entre les emplois occupés et les formations reçues :

- Correspondance entre l'emploi occupé et la formation (oui/non) par secteur de formation (privé/OFPPT/public), niveau de formation et département formateur
- Satisfaction des lauréats de leur emploi (oui/non) par secteur (privé/OFPPT/public), niveau de formation et département formateur

- Données de base sur les conditions de travail des lauréats :
 - Répartition des lauréats employés par département formateur, niveau de formation, secteur de formation, région de formation, sexe, milieu de résidence, secteur de formation (privé/OFPPT/public), situation dans l'emploi, nombre d'heures travaillées par semaine et tranches de salaire

- Données de base sur l'attitude et situation des lauréats par rapport à la création des entreprises
 - Proportion des lauréats ayant la volonté de s'installer à son propre compte dans le futur (oui/non), par secteur de formation, niveau de formation et région
 - Proportion des lauréats informés sur le dispositif d'encouragement à la création d'entreprise par département formateur.

Fiche technique n° 8 : Enquêtes de Cheminement Professionnel des Lauréats de la Formation Professionnelle

- **Organisme producteur** : Département de la Formation Professionnelle relevant du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- **Objectifs**
Les enquêtes de cheminement ont pour objectifs de compléter les études d'insertion par l'évaluation de la situation professionnelle d'une promotion donnée, trois années après sa sortie de l'établissement de formation. Elles permettent de recueillir des informations détaillées sur le parcours professionnel des lauréats de la formation professionnelle (caractéristiques des emplois occupés, mobilité professionnelle des lauréats, ...)
- **Méthodologie et caractéristiques techniques de l'enquête**
 - **Population cible** : Lauréats de la formation professionnelle (OFPPT et secteur privé)
 - **Périodicité** : Annuelle
 - **Taille de l'échantillon** : environ 10% des lauréats d'une promotion donnée.
 - **Tirage de l'échantillon** : Tirage systématique à pas régulier pour chaque opérateur de formation.
 - **Collecte des données sur le terrain**
 - *Recrutement des enquêteurs* : Les enquêteurs recrutés dans le cadre de l'enquête de cheminement sont des étudiants en économie et en droit qui ont déjà participé à ce genre d'opération.
 - *Contrôle des travaux de collecte sur le terrain* : cette tâche a pour objectif de veiller au bon déroulement de l'enquête et en assurer une bonne réussite.
 - *Contrôle des questionnaires saisis* : le contrôle informatique des questionnaires vise, grâce à un programme informatique contenant un ensemble de tests et de contrôles, à vérifier d'une façon globale la cohérence d'un questionnaire et à détecter les valeurs aberrantes.
- **Questionnaire de l'enquête**
Pour répondre aux principaux objectifs fixés, le questionnaire de l'enquête aborde les thèmes prioritaires suivants :
 - Réalisation de l'enquête
 - Identification du lauréat
 - Situation professionnelle actuelle du lauréat
 - Mobilité professionnelle du lauréat
 - Caractéristiques de l'emploi occupé
 - Caractéristiques du chômage
 - Attitude des lauréats par rapport à la création d'entreprises
 - Appréciation de la formation reçue
 - Post formation.

- **Informations disponibles**

- Caractéristiques sociodémographiques des lauréats
- Situation professionnelle des lauréats
- Caractéristiques des emplois et des employeurs des lauréats
- Mobilité professionnelle
- Appréciation de la formation reçue

- **Diffusion / publication**

Les résultats de l'enquête de cheminement professionnel des lauréats de la formation professionnelle sont publiés dans un rapport de synthèse qui a pour objet principal de mettre à la disposition des différents utilisateurs les données de base sur le parcours professionnel des lauréats de la formation professionnelle.

Fiche technique n°9 : Les enquêtes sur l'informel

• Organismes producteurs

Quatre principales enquêtes nationales ont été menées jusque-là sur le secteur informel au Maroc, dont trois ont été réalisées par la Direction de la statistique. Il s'agit de l'enquête nationale sur le secteur non structuré localisé (ENSIL) réalisée en 1988, de l'enquête nationale sur le secteur informel non agricole (ENSINA) en 2000, et de l'enquête sur le secteur informel localisé en milieu urbain (ESILMU 1999) par le ministère de l'emploi des affaires sociales et de la solidarité. La dernière enquête fut menée en 2006-2007. Vu l'hétérogénéité des concepts et méthodes de ces différentes enquêtes, nous présentons ici l'ENSINA 2000 et l'ENSINA 2006-2007.

• Objectifs

Il s'agit de saisir les caractéristiques et le fonctionnement des unités de production informelles et leur relation avec les autres secteurs de l'économie. Il s'agit aussi de mesurer la contribution du secteur informel aux différents aspects du développement économique et social, notamment à la création d'emplois, à la production, à l'accès aux revenus, à la formation du capital humain et à la mobilisation des ressources financières. Il s'agit enfin de fournir un flux d'informations à la Comptabilité nationale pour l'établissement des comptes de production et de répartition primaire du secteur informel ainsi que d'évaluer la contribution du secteur au PIB.

• Méthodologie

L'enquête comprend les unités de production qui ne disposent pas d'une comptabilité légale (comptabilité tenue par les entreprises conformément à l'organisation comptable en vigueur au Maroc). Elle se limite néanmoins aux activités non agricoles et couvre tant le milieu urbain que le milieu rural.

C'est l'enquête nationale sur l'emploi qui sert de base pour réaliser l'échantillon de l'ENSI, puisqu'elle comprend les informations nécessaires pour ce faire, notamment en matière de statut professionnel, permettant d'accéder aux unités de production informelles à observer. Les contrôleurs de l'ENSI sont appelés à vérifier ces renseignements. Seules les unités de production ne disposant pas de comptabilité sont enquêtées.

L'enquête de 2007 porte sur un échantillon de près de 11 000 unités de production informelles dont près du quart se trouvent en milieu rural (8890 pour l'ENSI de 1998-1999).

Pour les besoins de l'enquête, deux types de questionnaires sont utilisés. Le premier permet d'identifier les unités informelles et le second permet de déterminer les différentes caractéristiques du secteur informel. Les principales données recueillies concernent la localisation et les caractéristiques de l'unité de production, l'emploi (emploi total, emploi permanent avec ses caractéristiques sociodémographiques et professionnelles et la durée de travail et rémunération, l'emploi saisonnier et occasionnel), la production, les dépenses et les charges, l'investissement et le financement des investissements, les immobilisations acquises ou cédées et le financement des investissements.

L'enquête est réalisée et ses données sont traitées et partiellement analysées par les services régionaux et centraux de la Direction de la Statistique. La période de référence est le mois précédant la date de l'interview mais l'enquête couvre une période d'une année entière afin de tenir compte des variations saisonnières.

La méthode d'interview se fait directement par questionnaire auprès des chefs des unités informelles. L'enquête se déroule à domicile des propriétaires exploitants travaillant à domicile ou n'ayant pas un local fixe à usage professionnel. Si l'unité informelle a un local fixe à usage professionnel, l'enquête se déroule dans ce local.

Les travaux d'exploitation des informations recueillies sont réalisés parallèlement à l'exécution de la collecte des données sur le terrain. La dernière enquête réalisée par le HCP date de 2006-2007. Ses résultats seront publiés fin 2008 ou courant 2009. L'enquête qui l'a précédée date de 1998-1999. Aucune régularité n'est assignée ou programmée.

- **Résultats de l'étude**

Les ENSI montrent la place qu'occupe ce secteur dans la société et l'économie marocaine, en matière de production, de création de revenus, de promotion d'emplois, de lutte contre le chômage et en définitive, d'intégration sociale de larges franges de la population. Les enjeux sont réels en termes de développement humain et de pauvreté, ainsi qu'en termes de politiques publiques.

Les ENSI sont fort utiles pour appréhender les caractéristiques et le fonctionnement d'une partie importante de l'économie et de l'emploi du pays. Ils permettent notamment de mesurer, quoique partiellement les conditions du travail, les différentes dimensions de précarité et de vulnérabilité dans le secteur (suremploi, niveaux de revenus, ...).

- **Limites**

Les principales limites de l'ENSI résident dans le fait que peuvent être résumées l'enquête pas suffisamment régulière pour appréhender de manière suivie l'évolution du secteur et de sa dynamique et que des problèmes de comparabilité existent entre les différentes enquêtes sur l'informel vu le changement de concepts et de méthodes. On déplore aussi l'absence de données sur les relations entre le secteur informel et le secteur formel et de données sur les revenus.

Fiche technique n° 10 : Fichiers de déclarations des salaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

- **Organisme producteur** : Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
 La CNSS est un organisme public, à vocation sociale, disposant d'un portefeuille de prestations durables, rentables et fiables, gérées dans le respect de l'environnement. Appréciée par ses partenaires pour la qualité de ses services, empreinte d'humanité et soucieuse de la santé, la CNSS a le devoir et l'ambition de toujours vous protéger.
- **Objectifs**
 Les fichiers de la CNSS n'ont pas été conçu pour une exploitation à but l'étude du marché du travail, mais plutôt pour la gestion des allocations et le contrôle, en matière d'application des dispositions législatives et réglementaires régissant le régime de sécurité sociale, des entreprises exerçant dans les secteurs industriel, commercial, artisanal, et libéral du secteur privé, ainsi que le secteur de la pêche maritime et les exploitations agricoles, forestières et leurs dépendances.
- **Périodicité** : Annuelle depuis 1978.
- **Contenu des fichiers**

 - Les fichiers de déclarations de salaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) comportant des données individuelles relatives à la situation des salariés immatriculés et des établissements affiliés à la CNSS. Ces fichiers constituent un moyen approprié pour saisir la dynamique du marché du travail, particulièrement les mouvements bruts de travailleurs et d'emplois.
 - Les variables contenant dans les fichiers de déclarations de salaires à la CNSS Ces informations sont réparties par type de fichier de données comme suit :

Variables du fichier des établissements affiliés à la CNSS	Variables du fichier des salariés immatriculés à la CNSS	
N° D'affiliation	N° d'immatriculation	Salaire brut
Date d'affiliation	Nom et prénom	Nombre mensuel de jours travaillés
Nombre de salariés déclarés	Code sexe	Cotisations
Code délégation	Code nationalité	
Code géographique	Date de naissance	
Adresse	Date d'immatriculation	
Ville	N° d'affiliation	
Activité principale	Dernière période déclarée	
Code activité professionnelle	Prestations	

- **Informations disponibles**

- Caractéristiques démographiques des salariés (sexe, âge, nationalité)
- Caractéristiques professionnelles des salariés (salaire brut, nombre de jours travaillés, allocation familiale)
- Caractéristiques de l'employeur (activité économique, nombre de salariés)

Fiche technique n° 11 : Fichiers de l'ANAPEC

- **Organisme producteur** : L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC).

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences " (ANAPEC) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est chargée de :

- Procéder à la prospection, à la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs et à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi;
 - Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi ;
 - Informer et orienter les jeunes entrepreneurs pour la réalisation de leurs projets économiques ;
 - Assister et conseiller les employeurs dans la définition de leurs besoins en compétences ;
 - Mettre en place des programmes d'adaptation professionnelles et de formation
 - Insertion dans la vie active en liaison avec les employeurs et les établissements de formations ;
 - Conclure des conventions avec les associations professionnelle pour le développement de l'auto
- **Contenu des fichiers**
 - L'ANAPEC met à la disposition des employeurs et des demandeurs d'emploi des formulaires à remplir avant de bénéficier de ses services. Ces formulaires constituent la matière brute de la base de données administrative de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.
 - Cette base de données est constituée de quatre modules : demandes de l'emploi, offres d'emploi, entreprises et insertions. Ces modules contenant des informations relatives aux demandes et offres d'emploi et aux bénéficiaires des mesures de promotion de l'emploi.

Liste des variables par module	
Demandes de l'emploi	Offres d'emploi
<ul style="list-style-type: none"> - Nom et Prénom du demandeur d'emploi - Numéro de la Carte d'Identité Nationale (CIN) - Sexe - Date de naissance - Niveau d'étude ou diplôme - Spécialité - Langues - Situation familiale - Date d'obtention du diplôme - Date d'inscription - Motifs d'inscription - Emploi recherché - Emploi antérieur - Type d'emploi antérieur - Motifs de sortie de l'emploi antérieur 	<p><i>Référence de l'offre</i> : Raison sociale, secteur d'activité</p> <p><i>Description de poste</i> : Type de contrat, type d'horaire, préfecture du lieu de travail, commune du lieu de travail</p> <p><i>Description de l'emploi</i> : Domaine, catégorie, emploi et compétence, code emploi et compétence, nombre de postes recherchés</p> <p><i>Expérience</i> : Expérience, durée d'expérience</p> <p><i>Identification de candidat</i> : Lieu de résidence, âge, sexe</p> <p><i>Formation</i> : Type de diplôme, intitulé du diplôme</p> <p><i>Traitement</i> : Nombre de candidats à proposer, date de l'offre, date de suivi</p>

- Domaine d'expérience	
Entreprises	Insertions
<ul style="list-style-type: none"> - Secteur d'activité de l'établissement - Date de création de l'établissement - Lieu de l'établissement - Type d'offre - Nombre d'offre - Type de diplôme - Spécialité - Filière - Expérience exigée - Langues - Autres - 	<ul style="list-style-type: none"> - Nom de l'Agence - Commune - Ville - Référence de l'offre - Type de contrat - Date de l'offre - Date fin de suivi - Nombre de postes recherchés - Nombre de candidats à proposer - Nombre de postes conclus - Raison sociale de l'entreprise d'accueil - Date d'inscription - Adresse de l'entreprise d'accueil - Téléphone de l'entreprise d'accueil - Email de l'entreprise d'accueil - Taille de l'entreprise d'accueil - Secteur d'activité de l'entreprise d'accueil - Sexe du bénéficiaire - Situation familiale du bénéficiaire - Date de naissance du bénéficiaire - Adresse du bénéficiaire - Spécialité du bénéficiaire - Diplôme du bénéficiaire

- ANNEXE 2 : CONCEPTS ET DEFINITION DES INDICATEURS

I. Macroeconomie

1- Produit Intérieur Brut (PIB) au Prix Courant

Définition: le PIB est le résultat de l'ensemble des revenus créés par toutes les branches d'activités au cours de leur processus de production durant toute l'année.

Utilisation: c'est un agrégat de la comptabilité nationale permettant de connaître l'apport de l'activité de production à l'économie nationale. Ainsi, il sert de base pour le calcul de certains indicateurs macro-économiques en tenant compte de l'effet de l'inflation.

Périodicité: Annuelle.

Déclinaison: Secteurs d'activité

- Branches d'activité.

Méthode de calcul : PIB= la somme des valeurs ajoutées des différentes branches d'activité augmentée des droits et taxes sur importations (DTI) évaluées aux prix du marché.

Informations élémentaires :

- Valeurs ajoutées selon les déclinaisons retenues
- Droits et taxe sur les Importations selon les déclinaisons retenues.

Source : Direction de la Comptabilité Nationale / Bank AlMaghrib .

2- Produit Intérieur Brut (PIB) au Prix Constants

Définition: le PIB est le résultat de l'ensemble des revenus créés par toutes les branches d'activités au cours de leur processus de production durant toute l'année.

Utilisation: c'est un agrégat de la comptabilité nationale permettant de connaître l'apport de l'activité de production à l'économie nationale. Ainsi, il sert de base pour le calcul de certains indicateurs macro-économiques sans tenir compte de l'effet de l'inflation.

Périodicité: Annuelle.

Déclinaison:

- Secteurs d'activité
- Branches d'activité

Méthode de calcul: PIB= la somme des valeurs ajoutées des différentes branches d'activité augmentée des droits et taxes sur importations (DTI) évaluées aux prix de l'année de base.

Informations élémentaires:

- Valeurs ajoutées selon les déclinaisons retenues
- Droits et taxe sur les importations selon les déclinaisons retenues.

Source: Direction de la Comptabilité Nationale / Bank AlMaghrib.

3- Taux de croissance du PIB

Définition: Il s'agit de la variation du PIB entre l'année t et t-1, rapportée au PIB de l'année t-1.

Utilisation: Cet indicateur permet de mesurer l'accroissement de la richesse nationale et de la croissance de l'activité économique.

Périodicité: Annuelle.

Déclinaison:

- Secteurs d'activité

- Branches d'activité

Méthode de calcul:

$$\text{Taux d'accroissement du PIB} = ((\text{PIB}_t - \text{PIB}_{t-1}) / \text{PIB}_{t-1}) * 100.$$

Informations élémentaires: PIB des années t et t-1 selon les déclinaisons retenues.

Source: Direction de la Comptabilité Nationale.

4- Indice du coût de la vie

Définition: il mesure la variation relative des prix dans le temps et dans l'espace d'un panier de biens et services représentatif des habitudes de consommation finale des ménages à revenus modestes (cadres moyens, commerçants, indépendants non agricoles, employés de bureaux et de services et des ouvriers non agricoles). Le panier auquel se réfère cet indice se compose de 385 produits et 768 variétés de produits.

Utilisation: Permet de suivre l'évolution du niveau des prix des produits destinés à la consommation finale sur le marché national. Il sert, entre autre d'approcher le taux d'inflation, d'analyser et de suivre la conjoncture économique.

Périodicité: mensuel et annuel.

Déclinaison:

- milieu
- grandes villes

Méthode de calcul: C'est un indice de Laspeyres en chaîne à partir d'un panier de produits et variétés classées par activité, sous-branche et branche conformément à la nouvelle nomenclature.

La formule de calcul est la suivante : $IPP = 100 * \frac{\sum P_t Q_0}{\sum P_0 Q_0}$, où :

P_t : le prix actuelle

P_0 : le prix de l'année de base

Q_0 : quantité produite de l'année de base

Informations élémentaires:

- les prix actuels et de l'année de base des produits et variétés retenus dans le panier
- les quantités de l'année de base des éléments constituant le panier

Source: Direction de la Statistique.

5- Formation Brute du Capital Fixe (FBCF)

Définition: Elle comprend l'ensemble des dépenses effectuées par les branches marchandes et non marchandes pour accroître leur capital fixe, déduction faite de leurs ventes nettes de biens d'occasion ou de rebuts. Elle comprend également les dépenses de gros entretiens ainsi que la valeur des services incorporés à ces biens.

Utilisation: Elle permet d'évaluer les dépenses en capitaux fixes à savoir : le matériel et outillage, le bâtiment, les travaux publics, le bétail, les aménagements et les plantations.

Périodicité: annuelle.

Déclinaison: Type de biens fixes.

Méthode de calcul: Données brutes.

Informations élémentaires: niveau des dépenses selon le type de biens fixes.

Source: Direction de la Comptabilité Nationale.

6- Revenu national brut disponible (RNBD)

Définition: Représente le revenu total de la nation, il est obtenu par addition du produit intérieur brut aux revenus nets reçus du reste du monde.

Utilisation: permet d'évaluer le revenu disponible pour être affecté à la consommation finale nationale et à l'épargne.

Périodicité: annuelle.

Déclinaison: ventilé selon son affectation.

Méthode de calcul: RNBD = produit intérieur brut (PIB) + revenus nets reçus du reste du monde.

Informations élémentaires:

- Produit intérieur brut (PIB)
- Revenus nets reçus du reste du monde

Source: Direction de la Comptabilité Nationale.

7- Investissement

Définition: Il est formé de la variation des stocks (VS) et la formation brute du capital fixe (FBCF).

Utilisation: Il informe sur le niveau des efforts déployés par les entreprises pour la création de moyens de production.

Périodicité: annuelle.

Déclinaison:

- Secteurs d'activité
- Corporel ou incorporel
- Financier ou non.

Méthode de calcul: $I = VS + FBCF$

Informations élémentaires :

- Variation des stocks selon les déclinaisons retenues
- Formation brute du capital fixe selon les déclinaisons retenues.

Source: Direction de la Comptabilité Nationale.

8- Epargne nationale

Définition: C'est la partie du revenu non consommée immédiatement. Elle est conservée pour être consommée ultérieurement ou pour constituer un capital.

Utilisation: C'est un agrégat macro-économique qui informe sur la capacité des agents économiques à financer l'économie nationale.

Périodicité: annuelle.

Déclinaison: Aucune.

Méthode de calcul: Données brutes

Informations élémentaires: Epargne nationale.

Source: Direction de la Comptabilité Nationale.

9- Importation

Définition: Elle est constituée de l'ensemble de marchandises entrées sur le territoire assujetti en provenance de l'étranger ou de zones franches. Elle est évaluée en termes CAF (coût, assurance et fret).

Utilisation: Elle informe sur le niveau de transactions du commerce extérieur en provenance de l'étranger.

Périodicité: Annuelle.

Déclinaison:

- Secteurs d'activité

- Produits
- Pays
- Continents

Méthode de calcul: Données brutes

Informations élémentaires: Les importations selon les déclinaisons retenues.

Source: Office des Changes.

10- Exportation

Définition: inversement à l'importation, les exportations comprennent les sorties de marchandises du territoire assujetti à destination de l'étranger ou de zones franches. Elles sont évaluées en terme de FOB(Free On Board)

Utilisation: Elle informe sur le niveau de transactions du commerce extérieur à destination hors territoire national.

Périodicité: Annuelle

Déclinaison:

- Secteurs d'activité
- Produits
- Pays
- Continents

Méthode de calcul: Données brutes

Informations élémentaires: Les exportations selon les déclinaisons retenues.

Source: Office des Changes.

11- Productivité Apparente du Travail*

Définition: C'est la valeur ajoutée rapportée à l'effectif employé au sein des entreprises.

Utilisation: Il permet de mesurer l'efficacité de la gestion, la différence d'intensité capitalistique, les processus de production et la situation concurrentielle.

Périodicité : Annuelle

Déclinaison :

- Secteurs d'activité
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de l'effectif employé
- Tranches de la valeur ajoutée
- Tranches du chiffre d'affaires.

Méthode de calcul : $PAT = \text{valeur ajoutée} / \text{effectif}$.

Informations élémentaires :

- Valeurs ajoutées selon les déclinaisons retenues
- Effectifs selon les déclinaisons retenues.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications.

12- Taux d'exportation *

* Indicateur disponible pour les industries de transformation

* Indicateur disponible pour les industries de transformation

Définition : C'est la valeur des exportations rapportée au chiffre d'affaires

Utilisation : Il sert à mesurer l'importance des exportations dans le chiffre d'affaire global

Périodicité : Annuelle

Déclinaison :

- secteurs
- régions

Méthode de calcul : $TE = \text{Exportations} / \text{Chiffre d'affaires}$

Informations élémentaires :

- Exportations selon les déclinaisons retenues
- Chiffre d'affaires selon les déclinaisons retenues.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications.

13- Taux d'investissement*

Définition : C'est la valeur de l'investissement rapportée à la valeur ajoutée.

Utilisation : Il exprime la part de la valeur ajoutée destinée aux investissements et dépend des facteurs structurels.

Périodicité : Annuelle

Déclinaison :

- secteurs
- régions

Méthode de calcul : $TI = \text{Investissement} / \text{valeur ajoutée}$

Informations élémentaires :

- Investissements selon les déclinaisons retenues
- Valeurs ajoutées selon les déclinaisons retenues

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications.

* Indicateur calculé pour les industries de transformation

II. Démographie

1- Population Totale

Définition : il existe deux types de population totale : La Population de faite et la population légale, la première englobe toutes les personnes présentes dans une localité donnée à un moment donné. Tandis que la seconde ne décompte que les résidents, c'est à dire que la population légale est égale à la population de fait, augmentée des personnes des personnes temporairement absentes de leurs résidences, et diminuée des personnes de passage dans la localité ou le territoire étudiés.

Utilisations : Informe sur l'effectif global de la population.

Périodicité : Presque décennale (1960, 1971, 1982, 1994, 2004).

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef du ménage
- Niveau scolaire
- Diplôme.

Méthodes de calcul : Données brutes

Informations élémentaires :

Population totale selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

2- Taux d'accroissement naturel

Définition : C'est le taux avec lequel une population augmente (ou diminue) pendant une année donnée en raison de l'excédant (ou du déficit) de naissances par rapport aux décès, exprimé en pourcentage de la population de base.

Utilisations : Il permet d'évaluer le rythme de croissance naturelle de la population en tenant compte seulement des phénomènes de mortalité et de natalité.

Périodicité : Annuelle

Déclinaisons :

- Milieu de résidence
- Sexe.

Méthodes de calcul :

$TAN = [(Naissances\ de\ l'année\ t - Décès\ de\ l'année\ t) / population\ totale\ en\ milieu\ de\ l'année\ t] * 100$

Informations élémentaires :

- Naissances de l'année t
- Décès de l'année t
- population totale en milieu de l'année t

Sources : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

3- Taux d'accroissement global

Définition : C'est le taux avec lequel une population augmente (ou diminue) durant une année donnée en raison de l'augmentation naturelle et de la migration nette, exprimé en pourcentage de la population de base.

Utilisations : Il permet d'évaluer le rythme de croissance naturelle de la population en tenant compte des phénomènes de mortalité, de natalité et de migration.

Périodicité : Annuelle

Déclinaisons :

- Milieu de résidence
- Sexe.

Méthodes de calcul :

$TAG = [(Naissances\ de\ l'année\ t - Décès\ de\ l'année + migration\ nette) / population\ totale\ en\ milieu\ de\ l'année\ t] * 100$

Informations élémentaires :

- Naissances de l'année t
- Décès de l'année t
- Migration nette
- population totale en milieu de l'année t

Sources : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

4- Temps de doublement d'une population

Définition : C'est le temps nécessaire t pour que la population P évaluée à la date t_0 atteigne 2P à la date t_0+t .

Utilisations: permet aux planificateurs d'avoir une idée sur le temps de doublement de la population pour prendre la décision adéquate en matière de politiques de population.

Périodicité: annuelle.

Déclinaisons:

- Milieu de résidence
- sexe
- région...

Méthodes de calcul:

$P_t = 2 * P_0 = P_0 * \exp(r * t)$,
r étant le taux d'accroissement supposé constant

Informations élémentaires:

- population de la date de base
- taux d'accroissement

Sources : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

5- Taux brut de natalité

Définition : C'est le rapport du nombre de naissances observées au cours d'une année soit à la population présente en milieu de période, soit à la moyenne arithmétique des populations de départ et d'arrivée de la période étudiée.

Utilisations : il indique le nombre de naissances vivantes par 1000 habitants durant une année donnée.

Périodicité : Dépend de l'année de réalisation de l'enquête ou du recensement.

Déclinaisons :

- Milieu de résidence
- Région.

Méthodes de calcul :

$TBN = (Naissances\ de\ l'année\ t / Population\ moyenne\ de\ l'année\ t) * 1000$

Informations élémentaires :

- Naissances de l'année t

- Population moyenne de l'année t

Sources : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

6- Taux global de fécondité générale

Définition : C'est le nombre de naissances vivantes par 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

Utilisations : cet indicateur informe sur le niveau global de la fécondité en faisant référence aux couples qui procréent et même aux femmes seules.

Périodicité : Dépend de l'année de réalisation de l'enquête ou du recensement.

Déclinaisons :

- Milieu de résidence
- Région.

Méthodes de calcul :

$$\text{TGFG} = (\text{Naissances de l'année t} / \text{Femmes âgées de 15 à 49 ans}) * 100.$$

Informations élémentaires :

- Naissances de l'année t
- Femmes âgées de 15 à 49 ans.

Sources : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

7- Indice synthétique de fécondité

Définition : C'est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

Utilisations : Cet indicateur permet d'avoir une bonne synthèse de la fécondité du moment qui se traduit par le nombre moyen d'enfants par femme.

Périodicité : Dépend de l'année de réalisation de l'enquête ou du recensement.

Déclinaisons :

- Milieu de résidence
- Région.

Méthodes de calcul :

$$\text{ISF} = 5 * (\text{la somme des taux de fécondité générale par groupe d'âge}).$$

Informations élémentaires :

Sources : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

8- Taux d'urbanisation

Définition : C'est le rapport de la population urbaine à la population totale.

Utilisations : Il mesure le degré de sédentarisation de la population.

Périodicité : Presque décennale (1960, 1971, 1982, 1994, 2004)

Déclinaisons :

- Région
- Province.

Méthodes de calcul :

$$\text{TU} = (\text{population urbaine} / \text{population totale}) * 100.$$

Informations élémentaires :

- Population urbaine selon les déclinaisons retenues

- population totale selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

III- Scolarisation

1- Population scolarisée

Définition : C'est l'ensemble des élèves ou étudiants inscrits dans un cycle d'enseignement fondamental, secondaire, supérieur ou de formation professionnelle.

Utilisations : La connaissance de l'effectif de la population scolarisée permet l'élaboration de la pyramide scolaire et estimer les dépenses et coûts de l'enseignement (locaux formation des enseignants). Son évolution sert de base pour évaluer les politiques de généralisation de la scolarisation.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Niveau scolaire
- Age
- Sexe
- Milieu de résidence.

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : Population scolarisée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Ministère de l'Education Nationale.

2- Taux de scolarisation

Définition : Il représente la proportion d'élèves scolarisés d'une certaine tranche d'âge par rapport à l'ensemble de la population de cette tranche d'âge sans tenir compte du niveau scolaire.

Utilisations : Il sert à mesurer la proportion de la population qui fréquente l'école et il constitue un paramètre déterminant dans les prévisions des demandes d'emploi et de formation professionnelle.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Age
- Sexe
- Milieu de résidence.

Méthodes de calcul :

(Population scolarisée du groupe d'âge (x,x+a) $PS_{x,x+a}$ / Population totale du même groupe d'âge $P_{x,x+a}$) * 100.

Informations élémentaires :

- Population scolarisée selon les déclinaisons retenues
- Population totale selon les déclinaisons retenues.

Sources : Ministère de l'Education Nationale.

IV- Activité

1- Population Active

Définition : Désigne toutes les personnes des deux sexes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Elle se compose de toutes les personnes exerçant ou cherchant à exercer un travail productif dans une branche d'activité économique.

La population active comprend d'une part, les personnes actives occupées (actifs occupés) et d'autre part, les personnes actives en chômage (chômeurs).

Utilisations : Il permet d'évaluer les ressources en capital humain disponible pour produire des biens et services. La connaissance de l'effectif de la population active sert pour faire un diagnostic sur le déséquilibre qui existe entre l'offre et la demande de main d'œuvre.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Type d'activité
- Groupe de professions
- Situation dans la profession
- Ancienneté dans la profession
- Branche d'activités économiques
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Etat matrimonial
- Lieu de naissance
- Age au premier travail.

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires :

Population Active selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

2- Taux d'Activité

Définition : Le taux d'activité indique la part de la population active (qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services) dans la population totale.

Utilisations : c'est un indicateur général du marché du travail, sa ventilation par sexe et par groupe d'âge donne un profil de la répartition de la population active.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Type d'activité
- Groupe de professions

- Situation dans la profession
- Ancienneté dans la profession
- Branche d'activités économiques
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Etat matrimonial
- Lieu de naissance
- Age au premier travail.

Méthodes de calcul :

Taux brut d'activité (en %) = (Population active / Population totale) *100.

Informations élémentaires :

- Population active selon les déclinaisons retenues
- population totale selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

3- Taux d'activité de la population en âge d'activité

Définition : Le taux d'activité de la population en âge d'activité (15 ans et plus) exprime la part de la population active parmi la population ayant atteint l'âge de travailler (15 ans et plus).

Utilisations : Il a la même utilisation que le taux brut d'activité, sauf qu'il est conforme aux recommandations concernant l'âge légal de travail.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Type d'activité
- Groupe de professions
- Situation dans la profession
- Ancienneté dans la profession
- Branche d'activités économiques
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Etat matrimonial
- Lieu de naissance
- Age au premier travail.

Méthodes de calcul :

Taux d'activité (en %) = (Population active âgée de 15 ans et plus / Population totale âgée de 15 ans et plus) *100.

Informations élémentaires :

- Population active âgée de 15 ans et plus selon les déclinaisons retenues
- Population totale âgée de 15 ans et plus selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

4- Taux d'activité des Lauréats de la Formation Professionnelle

Définition : C'est la proportion des lauréats d'une promotion donnée qui sont employés ou à la recherche d'un emploi (Lauréats actifs).

Utilisations : cet indicateur permet d'avoir une idée sur le niveau d'activité des lauréats de la formation professionnelle.

Périodicité : Annuelle

Déclinaisons :

- Département formateur
- Région de formation
- Province de formation
- Secteur de formation
- Niveau de formation
- Sexe
- Milieu de résidence.

Méthodes de calcul : (effectif des lauréats d'une promotion donnée qui sont employés ou à la recherche d'un emploi/ effectif total des lauréats)*100.

Informations élémentaires :

- effectif des lauréats, employés ou à la recherche d'un emploi, d'une promotion donnée selon les déclinaisons retenues
- effectif total des lauréats d'une promotion donnée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Département de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

V- Emploi

1- Population active occupée

Définition : Il s'agit de toutes les personnes qui se déclarent être pourvues d'une activité professionnelle au moment de l'enquête. Un actif occupé peut être un employeur, un salarié, un indépendant, un aide familial, un apprenti, un associé ou un membre de coopérative.

Utilisations : Il permet d'évaluer le capital humain qui, au moment de l'enquête, produit effectivement des biens et services.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Type d'activité
- Groupe de professions
- Situation dans la profession
- Ancienneté dans la profession
- Branche d'activités économiques
- Régularité dans le travail
- Ancienneté dans la profession
- Niveau scolaire
- Diplôme.

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : Population active occupée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan.

2- Taux d'emploi

Définition : C'est le rapport de la population active occupée, à la population totale.

Utilisations : Son évolution donne des informations sur l'aptitude de l'économie à créer des emplois pour une population en expansion.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Type d'activité
- Groupe de professions
- Situation dans la profession
- Ancienneté dans la profession
- Branche d'activités économiques
- Régularité dans le travail
- Ancienneté dans la profession
- Niveau scolaire
- Diplôme.

Méthodes de calcul : $(\text{population active occupée} / \text{Population totale}) * 100$

Informations élémentaires :

- Population active occupée selon les déclinaisons retenues
- population totale selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan.

3- Taux d'insertion des lauréats de la Formation Professionnelle

Définition : C'est la proportion des lauréats actifs qui, le jour de l'enquête, déclarent avoir exercé au moins une fois (employés et chômeurs ayant exercé) parmi les lauréats enquêtés.

Utilisations : Il permet de mesurer le niveau d'insertion des lauréats de la formation professionnelle selon certaines caractéristiques.

Périodicité : Annuelle

Déclinaisons :

- Département formateur
- Région de formation
- Province de formation
- Secteur de formation
- Niveau de formation
- Sexe
- Milieu de résidence.

Méthodes de calcul : $TI = (\text{nombre de lauréats ayant exercé au moins une fois le jour de l'enquête} / \text{nombre de lauréats enquêtés}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Nombre de lauréats ayant exercé au moins une fois le jour de l'enquête selon les déclinaisons retenues
- Nombre de lauréats enquêtés selon les déclinaisons retenues.

Sources : Département de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

4- Taux d'emploi des lauréats de la Formation Professionnelle

Définition : C'est la proportion des lauréats actifs employés le jour de l'enquête parmi les lauréats enquêtés.

Utilisations : Il informe sur le niveau d'adéquation des formations aux emplois.

Périodicité : Annuelle

Déclinaisons :

- Département formateur
- Région de formation
- Province de formation
- Secteur de formation
- Niveau de formation
- Sexe
- Milieu de résidence.

Méthodes de calcul :

$$TE = (\text{nombre des lauréats actifs employés} / \text{nombre des lauréats enquêtés}) * 100.$$

Informations élémentaires :

- nombre des lauréats actifs employés selon les déclinaisons retenues
- nombre des lauréats enquêtés selon les déclinaisons retenues.

Sources : Département de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

5- Part de l'emploi salarié

Définition : C'est le nombre de salariés rapportés à la population active occupée.

Utilisation : Cet indicateur informe sur le niveau de l'emploi des personnes actives qui touchent en nature ou en espèce une rémunération salariale de la part d'un employeur public ou privé en contrepartie d'un travail effectué.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Lieu de naissance
- Grands groupes de profession
- L'état matrimonial
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Branches d'activité économique.

Méthodes de calcul : $(\text{Nombre de salariés} / \text{Population active occupée}) * 100.$

Informations élémentaires :

- Nombre de salariés selon les déclinaisons retenues
- Population active occupée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

6- Part de l'emploi indépendant

Définition : C'est le nombre d'emplois indépendants rapportés à la population active occupée.

Utilisation : Cet indicateur informe sur le niveau de l'emploi des personnes actives qui exercent un emploi pour leurs propres comptes en exploitant leurs entreprises et n'employant aucun salarié.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

Sexe
Age
Milieu de résidence (à partir de 1999)
Lieu de naissance
Grands groupes de profession
L'état matrimonial
Niveau scolaire
Diplôme
Branches d'activité économique.

Méthodes de calcul : $(\text{Nombre d'emplois indépendants} / \text{Population active occupée}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Nombre d'emplois indépendants selon les déclinaisons retenues
- Population active occupée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

7- Part des aides familiales

Définition : C'est le nombre d'emplois de type "aide-familiale" rapportés à la population active occupée.

Utilisation : Cet indicateur informe sur le niveau de l'emploi des personnes actives qui travaillent dans un (ou plusieurs) établissement(s) pour le compte d'un membre de leurs familles ou de leurs ménages sans contre-partie à condition qu'elles résident chez les personnes chez qui elles travaillent.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

Sexe
Age
Milieu de résidence (à partir de 1999)
Lieu de naissance
Grands groupes de profession
L'état matrimonial
Niveau scolaire
Diplôme
Branches d'activité économique.

Méthodes de calcul : $(\text{Nombre d'emplois de type "aide-familiale"} / \text{Population active occupée}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Nombre d'emplois de type "aide-familiale" selon les déclinaisons retenues
- Population active occupée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

8- Part des employeurs

Définition : C'est le nombre d'emplois de type "employeur" rapportés à la population active occupée.

Utilisation : Cet indicateur informe sur le niveau de l'emploi des personnes actives qui travaillent pour leurs propres comptes en exploitant leurs entreprises tout en employant au moins un salarié.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Lieu de naissance
- Grands groupes de profession
- L'état matrimonial
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Branches d'activité économique.

Méthodes de calcul : $(\text{Nombre d'emplois de type "employeur"} / \text{Population active occupée}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Nombre d'emplois de type "employeur" selon les déclinaisons retenues
- Population active occupée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

9- Part de l'emploi salarié

Définition : C'est le nombre en pourcentage des salariés rapporté au nombre des employés.

Utilisations : C'est un indicateur de possibilités d'emploi, en particulier l'emploi salarié qui est le type d'emploi le plus recherché.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1998.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu (à partir de 1999)
- Secteur d'activité
- Branche d'activités économiques.

Méthodes de calcul : $(\text{nombre des salariés non agricoles} / \text{nombre des employés non agricoles}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Nombre des salariés non agricoles selon les déclinaisons retenues
- Nombre des employés non agricoles selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

10- Emploi salarié (secteur privé organisé)

Définition : Le niveau de l'emploi salarié correspondant à l'ensemble des salariés immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à un instant t donné.

Utilisation : Il s'agit de connaître le volume de l'emploi salarié du secteur de l'économie formelle (salariés déclarés à la CNSS et disposant d'un matricule à l'instant t donné). Cet indicateur servira également à l'estimation de l'emploi salarié et du volume global de l'emploi au Maroc.

Périodicité : Trimestrielle et annuelle.

Déclinaisons :

- Sexe
- Groupes d'âge

- Nationalité
- Branches ou secteurs d'activité
- Tranches de salaire
- Nombre de jours travaillés/nombre de mois travaillés
- Ancienneté dans le régime
- Région
- Croisements pertinents de deux variables
- Croisements pertinents de trois variables

Méthode de calcul : données brutes

Informations élémentaires : Niveau de l'emploi salarié selon les déclinaisons retenues.

Source : fichier des immatriculés à la CNSS.

11- Emploi industriel

Définition : L'emploi industriel d'une année t donnée est l'ensemble des salariés des entreprises relevant du champ de l'industrie de transformation au 31 décembre de cette année.

Utilisation : Il s'agit de suivre l'évolution de l'effectif total employé dans l'industrie de transformation depuis 1985. Cet indicateur permet d'évaluer les gains et pertes des emplois dans l'industrie et de calculer certains ratios de performance des entreprises industrielles. Il servira également à l'estimation de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total.

Périodicité : Annuelle

Déclinaison :

- Emploi permanent et emploi saisonnier
- Grands secteurs
- Branches d'activité
- Catégories socioprofessionnelles
- Sexe
- Taille de l'entreprise
- Frais de personnel
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de chiffre d'affaires
- Tranches de la valeur ajoutée.

Méthode de calcul :

Effectif total = effectif des permanents + effectif de l'équivalent des saisonniers en permanents.

L'effectif des saisonniers en permanents = Nombre de jours occasionnels travaillés/250.

Informations élémentaires :

- Effectif permanent selon les déclinaisons retenues
- Nombre de jours occasionnels travaillés selon les déclinaisons retenues.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

12- Créations d'emplois

Définition : La création d'emplois à l'année t est le cumul des gains d'emplois des entreprises ayant enregistré une augmentation de leurs effectifs et des entreprises nouvellement créées entre deux années successives t-1 et t.

Utilisation : Il s'agit de connaître le gain en emploi survenu au cours d'une année donnée. Cet indicateur servira également à connaître les secteurs d'activité qui absorbent le plus de la main-d'œuvre.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Tranches de l'effectif employé ;
- Branches ou secteurs d'activité ;
- Régions économiques ;
- Provinces et préfectures ;
- Tranches de chiffre d'affaires ;
- Tranches de la valeur ajoutée ;
- Croisements pertinents de deux ou trois variables.

Méthode de calcul :

La création d'emplois est égale à la somme des gains en emploi des entreprises dont le nombre de salariés à l'instant t moins le nombre de salariés à l'instant t-1 est strictement supérieur à zéro*.

Informations élémentaires :

- Effectif des salariés de l'entreprise en augmentation de l'effectif à l'instant t
- Effectif des salariés de l'entreprise en augmentation de l'effectif à l'instant t-1.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

13- Taux de création d'emplois

Définition : C'est la variation des créations d'emplois entre deux années successives rapporté à l'emploi moyen entre ces deux années.

Utilisation : Ce ratio permet de renseigner sur la capacité de l'économie à sécréter, de manière endogène, des emplois additionnels.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Tranches de l'effectif employé
- Branches ou secteurs d'activité
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de chiffre d'affaires
- Tranches de la valeur ajoutée
- Croisements pertinents de deux ou trois variables.

Méthode de calcul :

$$\text{Taux de création d'emplois (\%)} = (C(t) - C(t-1)) / EM(t) (\%)$$

Informations élémentaires :

- $C(t)$ = créations d'emplois à l'instant t
- $C(t-1)$ = créations d'emplois à l'instant t-1
- $EM(t) = (\text{Emploi}(t) + \text{Emploi}(t-1)) / 2$.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

* Le nombre de salariés des entreprises nouvellement créées est égale à zéro à la date t-1

14- Destruction d'emplois

Définition : La destruction d'emplois est le cumul des pertes d'emplois des entreprises ayant enregistré une diminution de leurs effectifs et des entreprises qui ont cessé leurs activités entre deux années successives t-1 et t.

Utilisation : Il s'agit de connaître la perte en emploi survenue au cours d'une année donnée. Cet indicateur servira également à connaître les entreprises qui ont enregistré une compression de leurs effectifs entre t-1 et t.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Tranches de l'effectif employé
- Branches ou secteurs d'activité
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de chiffre d'affaires
- Tranches de la valeur ajoutée
- Croisements pertinents de deux ou trois variables.

Méthode de calcul* :

La destruction d'emplois est égale à la somme des pertes en emploi des entreprises dont le nombre de salariés à l'instant t moins le nombre de salariés à l'instant t-1 est strictement inférieur à zéro.

Informations élémentaires :

- Effectif des salariés de l'entreprise en diminution de l'effectif à l'instant t
- Effectif des salariés de l'entreprise en diminution de l'effectif à l'instant t-1 ;

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

15- Taux de destruction d'emplois

Définition : C'est la variation des destructions d'emplois entre deux années successives rapportée à l'emploi moyen entre ces deux années.

Utilisation : Cet indicateur renseigne sur le degré de l'économie à détruire des emplois.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Tranches de l'effectif employé
- Branches ou secteurs d'activité
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de chiffre d'affaires
- Tranches de la valeur ajoutée
- Croisements pertinents de deux ou trois variables.

Méthode de calcul :

Taux de destruction d'emplois (%) = $(D(t) - D(t-1)) / EM(t)$ (%)

Informations élémentaires :

- $D(t)$ = destruction d'emplois à l'instant t
- $D(t-1)$ = destruction d'emplois à l'instant t-1
- $EM(t) = (Emploi(t) + Emploi(t-1)) / 2$.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

* Les entreprises ayant cessé leur activité sont considérées comme des entreprises ne diminution de l'effectif

16- Taux de rotation d'emplois

Définition : Le taux de rotation d'emploi à l'année t est égal à la somme de la variation des créations et des destructions d'emplois entre deux années successives, t et t-1, rapportée à l'emploi moyen EM(t) à l'année t.

Utilisation : Cet indicateur fournit de précieuses indications sur les mouvements d'emploi au sein d'une économie donnée. Plus ce ratio est grand plus la dynamique de démographie d'emplois est importante au sein de cette économie.

Périodicité : annuelle.

Déclinaisons :

- Tranches de l'effectif employé
- Branches ou secteurs d'activité
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de chiffre d'affaires
- Tranches de la valeur ajoutée
- Croisements pertinents de deux ou trois variables.

Méthode de calcul :

Taux de destruction d'emplois (%) = taux de création (%) + taux de destruction (%)

Informations élémentaires :

- C(t) = créations d'emplois à l'instant t;
- C(t-1) = créations d'emplois à l'instant t-1;
- D(t) = destructions d'emplois à l'instant t;
- D(t-1) = destructions d'emplois à l'instant t-1;
- $EM(t) = (\text{Emploi}(t) + \text{Emploi}(t-1)) / 2$

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

17- Taux net de création d'emplois

Définition : Le taux net de création d'emplois à l'année t est égal à la différence entre les créations et les destructions d'emplois entre deux années successives t et t-1 rapporté à l'emploi moyen EM(t) à l'année t.

Utilisation : cet indicateur renseigne sur la capacité d'une économie donnée à être créatrice nette ou destructrice nette de l'emploi. Si cet indicateur est croissant, cela signifie que le mouvement de création d'emplois au sein de cette économie l'emporte sur la tendance à détruire les emplois.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Taille des entreprises
- Branches ou secteurs d'activité
- Régions économiques
- Provinces et préfectures
- Tranches de chiffre d'affaires
- Tranches de la valeur ajoutée
- Croisements pertinents de deux ou trois variables.

Méthode de calcul :

Taux net de création d'emplois (%) = taux de création (%) - taux de destruction (%)

Informations élémentaires :

- C(t) = créations d'emplois à l'instant t;

- $C(t-1)$ = créations d'emplois à l'instant $t-1$;
- $D(t)$ = destruction d'emplois à l'instant t ;
- $D(t-1)$ = destruction d'emplois à l'instant $t-1$;
- $EM(t) = (\text{Emploi}(t) + \text{Emploi}(t-1)) / 2$.

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie.

18- Taux d'affiliation des salariés au régime de la CNSS

Définition : c'est le rapport entre l'effectif des salariés couverts par le régime de la sécurité sociale (CNSS) et le niveau d'emploi global, et éventuellement le niveau d'emploi salarié global estimé.

Utilisation : Il s'agit de connaître le taux de couverture des salariés par le régime de la sécurité sociale.

Périodicité : Trimestrielle et annuelle.

Déclinaisons :

- Sexe
- Groupes d'âge
- Branches ou secteurs d'activité
- Région
- Croisements pertinents de deux variables
- Croisements pertinents de trois variables

Méthode de calcul :

Effectif des salariés couverts par le régime CNSS / niveau de l'emploi global (ou emploi salarié global estimé)

Informations élémentaires :

- Niveau de l'emploi global (ou emploi salarié estimé) selon les déclinaisons retenues ;
- Effectif trimestriel ou annuel des salariés couverts par le régime CNSS selon les déclinaisons retenues.

Source : Fichier des immatriculés, CNSS.

19- Etablissements non actifs

Définition : Ce sont les établissements affiliés à la CNSS qui ont cessé d'exercer sur le marché du travail entre deux instants déterminés t_0 et t_1 .

Utilisation : Il s'agit de connaître le pourcentage ou la part des établissements affiliés au régime de la CNSS qui ont cessé d'exercer une activité économique. Cet indicateur renseigne sur le taux de fermeture des établissements par secteur d'activité économique et par région.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Taille (Nombre de salariés) ;
- Branches ou secteurs d'activité ;
- Région ;
- Croisements pertinents de deux variables ;
- Croisements pertinents de trois variables.

Méthode de calcul :

L'indicateur "établissements non actifs" c'est la somme des établissements qui figurent à l'instant t_0 et ne figurent pas à l'instant t_1 .

Informations élémentaires :

- Nombre des salariés qui ont perdu leur emploi entre t_0 et t_1
- Taux de fermeture par secteur d'activité économique entre t_0 et t_1 .

Source : Fichiers des affiliés, CNSS.

VI- Inactivité et Chômage

1- Population Inactive

Définition : Elle est constituée de personnes ne travaillant pas et ne cherchant pas de travail. La raison de l'inactivité déclarée permet de procéder à la stratification de cette population selon les types d'inactivité à savoir :

- Femme au foyer
- Ecolier ou étudiant
- Retraité
- Rentier
- Infirmes ou malade
- Vieillard
- Jeune
- Autres inactifs.

Utilisation : La connaissance de la population inactive sert en général pour expliquer les variations de la population active occupée ou en chômage.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Raison d'inactivité
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Etat matrimonial
- Lieu de naissance.

Méthode de calcul : Données brutes

Informations élémentaires : Population inactive selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

2- Taux d'inactivité

Définition : C'est le rapport de la population inactive à la population totale.

Utilisation : Le taux d'inactivité sert comme variable explicative de l'évolution et du taux d'activité et du taux de chômage.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Raison d'inactivité
- Niveau scolaire
- Diplôme

- Etat matrimonial
- Lieu de naissance.

Méthode de calcul : $TIA = (Population\ inactive / Population\ totale) * 100$.

Informations élémentaires :

- Population inactive selon les déclinaisons retenues
- Population totale selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

3- Taux d'inactivité des Lauréats de la Formation Professionnelle

Définition : C'est la proportion des lauréats non employés et ne cherchent pas d'emploi (lauréats inactifs).

Utilisations : il permet d'apprécier le niveau de découragement des lauréats de la formation professionnelle.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Département formateur
- Région de formation
- Province de formation
- Secteur de formation
- Niveau de formation
- Sexe
- Milieu de résidence.

Méthodes de calcul :

$(Effectif\ des\ lauréats\ inactifs / Effectif\ total\ des\ lauréats) * 100$.

Informations élémentaires :

- Effectif des lauréats inactifs selon les déclinaisons retenues
- Effectif total des lauréats selon les déclinaisons retenues.

Sources : Département de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

4- Population Active en Chômage

Définition : Il s'agit de toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas d'activité professionnelle au moment de l'enquête et qui sont à la recherche d'un emploi. Cette population en chômage comprend aussi les personnes qui cherchent d'une manière passive un emploi, parce qu'elles estiment qu'il n'existe aucun travail leur convenant ou parce qu'elles ne peuvent trouver d'emploi (travailleurs découragés).

Utilisations : Permet d'évaluer en terme d'effectif les personnes en chômage selon certaines caractéristiques afin de pouvoir les sortir de cette situation au travers des mesures d'emploi.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Durée de chômage
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée

- Salaire accepté pour travailler
- Catégorie de chômeurs
- Causes du chômage
- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : Population active en chômage selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

5- Taux de Chômage

Définition : Il exprime la part de la population dépourvue d'un emploi, mais qui cherche un travail, parmi la population en âge de travailler.

Utilisations : Le taux de chômage est un indicateur de performance du marché de travail, il renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emplois.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Durée de chômage
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée
- Salaire accepté pour travailler
- Catégorie de chômeurs
- Causes du chômage
- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthodes de calcul :

Taux de chômage (en %) = (population active en chômage / Population active âgée de 15 ans et plus) * 100

Informations élémentaires :

- Population active en chômage selon les déclinaisons retenues
- Population active âgée de 15 ans et plus, selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

6- Taux de chômage des jeunes

Définition : Il exprime la part de la population dépourvue d'un emploi, mais qui cherche un travail, parmi la population du groupe d'âge 15-24 ans.

Utilisations : C'est un indicateur cible du manque du travail, il mesure le niveau du chômage de la population la plus exposée au chômage.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Durée de chômage
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée
- Salaire accepté pour travailler
- Catégorie de chômeurs
- Causes du chômage
- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthodes de calcul :

Taux de chômage (en %) = (population active en chômage âgée de 15 à 24 ans révolu / Population active âgée de 15 à 24 ans révolu) * 100

Informations élémentaires :

- Population active en chômage âgée de 15 à 24 ans, selon les déclinaisons retenues
- Population active âgée de 15 à 24 ans, selon les déclinaisons retenues

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

7- Taux de chômage des diplômés

Définition : Il exprime la part des diplômés dépourvus d'un emploi, mais qui cherche un travail, parmi la population active des diplômés.

Utilisations : C'est un indicateur qui mesure le niveau d'inadéquation des formations aux offres d'emplois.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Durée de chômage
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée
- Salaire accepté pour travailler
- Catégorie de chômeurs
- Causes du chômage

- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthodes de calcul :

Taux de chômage (en %)=(nombre d'actifs diplômés en chômage/ nombre d'actifs diplômés) * 100.

Informations élémentaires :

- Nombre d'actifs diplômés en chômage, selon les déclinaisons retenues
- Nombre d'actifs diplômés, selon les déclinaisons retenues

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

8- Taux de chômage des Lauréats de la Formation Professionnelle

Définition : C'est la proportion des lauréats actifs qui, le jour de l'enquête, déclarent ne pas exercer parmi les lauréats enquêtés.

Utilisations : Il permet de mesurer le degré de difficulté de trouver un emploi par les lauréats de la formation professionnelle.

Périodicité : Annuelle

Déclinaisons :

- Diplôme
- Sexe
- Région économique
- Milieu de résidence
- Cause de chômage
- Cause de perte du dernier emploi.

Méthodes de calcul :

TC= (nombre des lauréats actifs qui, le jour de l'enquête, déclarent ne pas exercer /nombre des lauréats enquêtés)*100.

Informations élémentaires :

- nombre des lauréats actifs qui, le jour de l'enquête, déclarent ne pas exercer, selon les déclinaisons retenues
- nombre des lauréats enquêtés selon les déclinaisons retenues.

Sources : Département de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

9- Part des chômeurs ayant déjà travaillés

Définition : C'est la proportion des chômeurs qui ont déjà exercé un travail et qui se déclarent en situation de chômage pendant la période de référence de l'enquête.

Utilisation : Il permet d'évaluer la part des chômeurs qui ont déjà une expérience professionnelle. Ventilé par causes de chômage, cet indicateur permet repérer les causes majeures du chômage pour y faire face.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe

- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Durée de chômage
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée
- Salaire accepté pour travailler
- Causes du chômage
- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthode de calcul : $(\text{Effectif des chômeurs ayant déjà travaillés} / \text{Effectif total des chômeurs}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Effectif des chômeurs ayant déjà travaillés selon les déclinaisons retenues
- Effectif total des chômeurs selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

10- Part des chômeurs n'ayant jamais travaillés

Définition : C'est la proportion des chômeurs qui n'ont jamais exercé un travail et qui se déclarent en situation de chômage pendant la période de référence de l'enquête.

Utilisation : Il permet d'évaluer la part des chômeurs qui n'ont pas d'expérience professionnelle afin de les cibler et les privilégier dans les mesures de l'emploi.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Durée de chômage
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée
- Salaire accepté pour travailler
- Causes du chômage
- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthode de calcul : $(\text{Effectif des chômeurs n'ayant jamais travaillés} / \text{Effectif total des chômeurs}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Effectif des chômeurs n'ayant jamais travaillés selon les déclinaisons retenues
- Effectif total des chômeurs selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

11- Part du chômage de longue durée

Définition : C'est la part des chômeurs qui ont passés plus de 12 mois de chômage dans la population active en chômage.

Utilisation : Cet indicateur permet de renseigner sur les difficultés d'insertion essentiellement lorsqu'il est ventilé par diplômes, par milieux, par secteurs...

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Niveau scolaire
- Diplôme
- Secteur d'activité recherché
- Situation dans la profession recherchée
- Salaire accepté pour travailler
- Causes du chômage
- Lieu de travail recherché
- Moyens de recherche d'un emploi
- Etat matrimonial
- Lien de parenté avec le chef de ménage
- Lieu de naissance.

Méthode de calcul : $(\text{Effectif des actifs en chômage pendant plus de 12 mois} / \text{Effectif total des chômeurs}) * 100$.

Informations élémentaires :

- Effectif des actifs en chômage pendant plus de 12 mois selon les déclinaisons retenues
- Effectif total des chômeurs selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

12- Sous-emploi

Définition : Il existe quand l'emploi est insuffisant par rapport à des normes déterminées ou à un autre emploi possible, compte tenu de la qualification professionnelle. Deux formes de sous-emploi sont à distinguer :

- *Le sous-emploi visible* : est un concept statistique qui reflète une insuffisance dans le volume de l'emploi. Il se produit quand une personne occupe un emploi où la durée de travail est inférieure à la normale et qu'elle cherche ou accepterait un travail supplémentaire.
- *Le sous-emploi invisible* : est un concept analytique qui reflète une mauvaise répartition des ressources de main d'œuvre et des autres facteurs de production.

Utilisations : Permet d'informer les décideurs sur la population sous-employée et ses caractéristiques, afin d'abolir ou réduire les effets du sous-emploi sur l'économie.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age

- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Profession
- Situation dans la profession
- Régularité dans le travail
- Branches d'activités économiques.

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : Population sous-employée selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

13- Taux de sous-emploi

Définition : C'est le rapport entre la population sous-employée et la population active âgée de 15 ans et plus.

Utilisations : Cet indicateur synthétise et résume le niveau du sous-emploi et permet de mieux connaître son importance.

Périodicité : Annuelle depuis 1976, devenue trimestrielle à partir de 1996.

Déclinaisons :

- Sexe
- Age
- Milieu de résidence (à partir de 1999)
- Profession
- Situation dans la profession
- Régularité dans le travail
- Branches d'activités économiques.

Méthodes de calcul : Taux de sous-emploi= population sous-employée/ population active âgée de 15 ans et plus

Informations élémentaires :

- population sous-employée selon les déclinaisons retenues
- population active âgée de 15 ans et plus selon les déclinaisons retenues.

Sources : Direction de la Statistique, Haut commissariat au Plan.

VII – Politique de l'emploi

1- Nombre de bénéficiaires des mesures de promotion de l'emploi

Définition : C'est l'ensemble des bénéficiaires des mesures de promotion de l'emploi mises en œuvre par le Gouvernement.

Utilisations : La connaissance de l'évolution de l'effectif de la population qui a bénéficié des mesures de promotion de l'emploi sert de base pour évaluer ces mesures et permet d'estimer les dépenses et coûts des prochaines mesures.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Type de mesure de promotion de l'emploi
- Région
- Sexe
- Diplôme
- Indemnité
- Tranche d'âge
- Taille de l'entreprise d'accueil.

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : Effectif des bénéficiaires selon les déclinaisons retenues.

Source : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.

2- Taux d'insertion via une mesure de promotion de l'emploi

Définition : C'est la part des insérés via l'une des mesures de promotion de l'emploi parmi les bénéficiaires de ces mesures.

Utilisations : La connaissance du taux d'insertion via une mesure de promotion de l'emploi constitue un indicateur clé permettant d'évaluer ces mesures.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Type de mesure de promotion de l'emploi
- Région
- Sexe
- Diplôme
- Indemnité
- Tranche d'âge
- Taille de l'entreprise d'accueil.

Méthodes de calcul :

(Effectif des insérés via une politique de promotion de l'emploi/Effectif des bénéficiaires)*100.

Informations élémentaires :

- Effectif des insérés via une politique de promotion de l'emploi selon les déclinaisons retenues
- Effectif des bénéficiaires selon les déclinaisons retenues.

Source : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.

3- Nombre d'entreprises créées par le programme "Moukawalati"

Définition : Comme son nom l'indique, il s'agit du nombre d'entreprises créées par le programme "Moukawalati".

Utilisations : Cet indicateur informe sur la création d'entreprises suite au programme "Moukawalati".

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Région
- Sexe du porteur de projet
- Niveau d'instruction du porteur de projet
- Coût moyen de l'investissement

- Tranche d'âge du porteur de projet

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : nombre d'entreprises créées par le programme "Moukawalati".

Source : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.

4- Nombre d'emplois créés par le programme "Moukawalati"

Définition : Il s'agit du nombre d'emplois créés suite à la mise en œuvre du programme "Moukawalati".

Utilisation : La connaissance des emplois créés par le programme "Moukawalati" sert de base pour étudier l'impact de ce programme sur l'absorption du chômage.

Périodicité : Annuelle.

Déclinaisons :

- Région
- Sexe du porteur de projet
- Niveau d'instruction du porteur de projet
- Coût moyen de l'investissement
- Tranche d'âge du porteur de projet

Méthodes de calcul : Données brutes.

Informations élémentaires : Effectif des bénéficiaires selon les déclinaisons retenues.

Source : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.

Références

- Annales statistiques 1990 – 2009
 - o Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan
- Croissance et développement humain au Maroc, Repères statistiques 1998 - 2008
 - o Haut Commissariat au Plan
- Dossiers méthodologiques des enquêtes sur l'emploi (questionnaires et instructions) relatifs aux passages (1976 à 1982 ; 1984 à 1988 ; 1990 à 1993, et 1995 à 1999, 2000, 2009)
 - o Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan
- Indicateurs sociaux 2002 et 2007
 - o Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan
- Indicateurs démographiques
 - o CERED, Haut Commissariat au Plan
- La mesure de la sous-utilisations de la main d'œuvre dans les pays de développement. Cas du Maroc
 - o AMRANI ALAOUI, INSEA, Rabat.
- Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle au Maghreb
 - o Bernard FOURCADE, Revue européenne de formation professionnelle, No 37 – 2006/1
- Mesure de sous-emploi, rapport de la 11ème CIST
 - o B.I.T (1966), Genève.
- Main-d'œuvre, emploi, chômage et sous-emploi, rapport de la 13ème CTST
 - o B.I.T (1982), Genève.
- Notes méthodologiques Fonction observatoire régionale, Une première analyse méditerranéenne de l'éducation et de la formation pour l'emploi
 - o European Training Foundation, 2009
- Notes méthodologiques, Fonction observatoire Euromed, Indicateurs pour la gouvernance des systèmes de formation professionnelle
 - o European Training Foundation, 2009
- Fonction observatoire Euromed, Manuel de développement d'indicateurs sur l'enseignement technique et la formation professionnelle
 - o European Training Foundation, 2009
- Rapports des résultats détaillés de l'enquête nationale sur l'emploi pour les divers passages de l'enquête (1976 à 1982 ; 1984 à 1988 ; 1990 à 1993, et 1995 à 1999, 2000, 2009)
 - o Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan

- Rapports des résultats détaillés de l'enquête nationale sur les industries de transformation pour les divers passages de l'enquête (1986 - 2008)
 - o Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Mise à Niveau
- Rapport de la 16ème conférence internationale des statisticiens de travail
 - o B.I.T (1998), Genève
- Rapport de la dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail
 - o B.I.T (2008), Genève
- Rapports d'activité du MEFP.
 - o Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Rapport d'activités et rapports des enquêtes
 - o Département de la Formation Professionnelle
- Rapport d'activités et rapports des études
 - o Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences
- Rapport d'activités et rapports techniques
 - o Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- Résultats des recensements de la population 1960 – 1971 – 1982 – 1994 - 2004.
 - o Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan